

**OBLIGATIONS REPAP (papetière)**  
**10,90%** 3 ans & 4 mois  
 Minimum 10 000 \$  
 Marcel Croteau  
 418-647-4888  
 \* Sujets à changement & disponibilité. \* Taux en date du 14 mars 1995.  
**NB NESBITT BURNS**  
 Membres du groupe de sociétés de la Banque de Montréal

# LE SOLEIL

**Ste-Foy Toyota**  
 ...chaque Client est notre meilleur Client!  
 MONTREAL-OTTAWA 1,50\$ Plus TPS, TVQ  
 FLORIDE 2,05 US \$ 1,35\$ Plus TPS, TVQ

**SAMEDI 18 MARS 1995**

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,50 TPS 0,24 TVQ 0,24 3,98

**LE SPORT**

**Maximum Sports**



**Une vie en or dans l'ombre de Myriam**

Champion de biathlon, Jean Paquet vit dans l'ombre de Myriam Bédard, triple médaillée olympique. Une situation qui ne l'offusque pas. A lire demain.

**Canadien/Nordiques: un gros match en vue**

L'entraîneur des Nordiques ne se gêne pas pour admettre que le match de ce soir, au Forum, est « un peu plus spécial qu'à l'habitude ». S-2 et S-3

**LA RÉGION**

**Conflit réglé chez Culinar**

Le conflit qui perturbait les activités de la pâtisserie Vachon à Sainte-Marie est réglé. Les employés ont accepté les offres patronales à 69%. A-14

**Recherche d'une solution douce à l'OSQ**

Le président du conseil exécutif de l'OSQ, Gilles Marcolte, a promis une solution prochaine au conflit qui oppose les musiciens à la directrice générale Louise Laplante. A-3

**L'ÉCONOMIE**

**Étudiants, ayez le bon formulaire d'impôt!**

Les étudiants doivent s'assurer qu'ils ont en main le bon formulaire d'impôt fédéral, si leur situation a changé depuis l'an dernier. B-1

**LE MONDE**



**Une Saint-Patrick sous le signe de la paix**

Après 25 ans de luttes, catholiques et protestants ont fêté ensemble hier à Belfast. Ailleurs (USA sur la photo), les Irlandais ont aussi célébré. F-10

**L'INDEX**

Annonces classées	E-9 à E-18
	G-8 à G-10
Arts	cahier C
Bonne chère	D-1 à D-3
Carières	F-1 à F-5
Décès	G-10 à G-12
DEDUCTO	G-9
Dossier	A-15
Économie	B-1 à B-6
Éditorial	A-16
Habitat	E-1 à E-8
Horoscope	E-18
Le Monde	F-5 à F-10
Michel David	A-16
Mot fleché/mot mystère	G-10
Où aller à Québec	C-14
Tourisme	G-1 à G-7
Une place au soleil	D-5

**TABLOÏD SPORT S-1 à S-14**

Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés	S-14

**LA MÉTÉO**

Nuageux, quelques éclaircies en après-midi. Max. 2. Min. -6 S-16

## Ottawa renie sa parole malgré les concessions syndicales Pas de fric fédéral pour MIL

LÉVIS — Le gouvernement fédéral ne versera pas les 50 millions \$ demandés pour la modernisation de la MIL Davie, malgré l'acceptation par les travailleurs syndiqués du chantier d'un nouveau contrat de travail de six ans comportant des concessions importantes.

par PIERRE PELCHAT  
LE SOLEIL

À une question à la Chambre des communes du député bloquiste de Portneuf, Pierre de Savoye, le ministre fédéral de l'Industrie, John Manley, a répondu cette semaine qu'Ottawa n'a pas l'intention d'accorder une aide financière massive au chantier ou à toute autre entreprise. Le ministre a toutefois indiqué que cette convention collective était un premier pas positif dans ce qui doit être fait pour relancer l'entreprise.

Le député du Bloc québécois avait demandé au ministre libéral si le gouvernement fédéral entendait respecter son engagement de faire sa part dans le plan de modernisation du chantier si les travailleurs acceptaient des concessions.



Le ministre John Manley C.

Le gouvernement québécois, qui est propriétaire de la MIL, compte sur les budgets du programme fédéral de reconversion de l'industrie militaire au civil pour financer une partie du plan de modernisation du chantier lévisien. Or, le porte-parole du ministre Manley a confirmé, hier, au SOLEIL, qu'aucune nouvelle demande d'aide n'était maintenant acceptée dans ce programme. « Depuis le budget Martin, il n'y a plus d'argent disponible dans ce programme », a précisé Bill Milliken. Il a ajouté que le nouveau gouvernement québécois n'a toujours pas donné son aval au plan de modernisation du chantier qui l'oblige à une contribution de 50 millions \$ également.

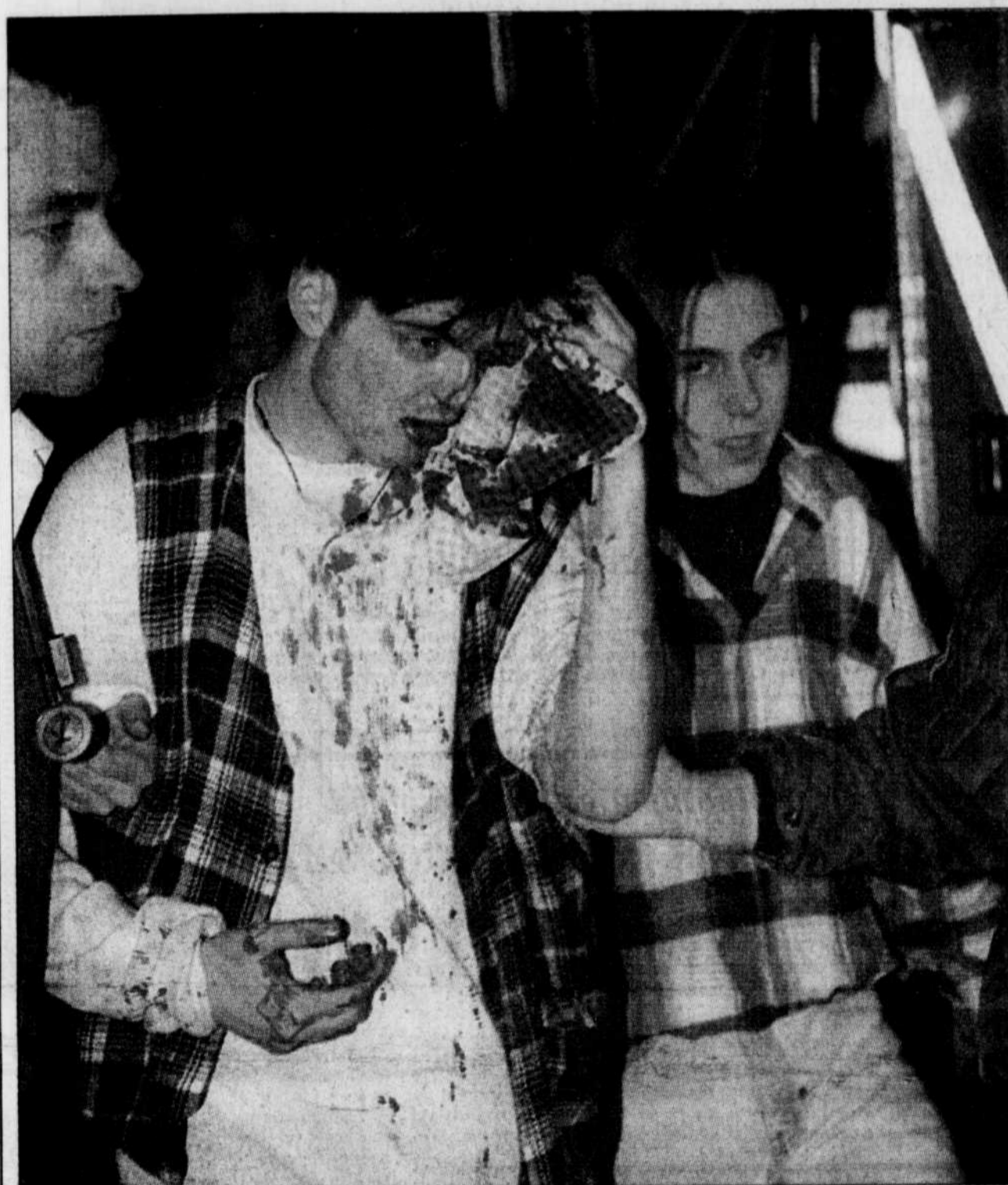
Au cabinet du ministre québécois Daniel Paillé, on ne semblait pas surpris de la réaction du ministre Manley dans ce dossier. En fait, le ministre Paillé préfère attendre les résultats de la recherche d'un ou de partenaires pour la MIL Davie, conformément à son plan d'affaires, avant de relancer le gouvernement fédéral pour qu'il investisse dans le chantier de Lévis et de proposer au conseil des ministres de verser la subvention demandée. D'autres intervenants auraient souhaité que Québec et Ottawa modernisent les installations de la MIL avant de l'offrir à d'éventuels nouveaux propriétaires.

« Nous avons inversé certaines conditions du plan d'affaires en recherchant d'abord un partenaire », a indiqué, hier, Julie Arcand, la porte-parole du ministre Paillé. Elle a ajouté que ce changement n'affecte en rien la volonté du gouvernement de relancer le constructeur naval.

Il est possible qu'un nouveau partenaire ne veuille pas développer le créneau choisi par la direction de la MIL. Cela pourrait amener des modifications dans le plan de modernisation du chantier et, en bout de ligne, une diminution de la contribution demandée aux gouvernements. Le président de la MIL Davie, Guy Véronneau, a reconnu cette semaine que le type de bateau qui pourrait y être construit à l'avenir n'était pas coulé dans le béton.

voir dossier en page A-15

### Petites échauffourées ontariennes



Cette année encore, les anglophones des provinces voisines ont déferlé en grand nombre à Québec à l'occasion du traditionnel « Spring Break ». Des vacances qui ont été ponctuées, comme lors des années précédentes, de quelques bagarres et échauffourées. Un anglophone a été blessé à la tempe par une bouteille dans une bagarre qui l'opposait hier à un autre Ontarien. Malgré cet incident, tout le monde s'entend pour dire que le Spring Break 1995 a été relativement calme cette année.

page A-3

## Douze ans après sa lutte pour les blanchons Paul Watson expulsé manu militari des Îles

HAVRE-AUX-MAISONS — Quelque 200 chasseurs de phoques et pêcheurs des Îles ont expulsé le militant écologiste Paul Watson, jeudi soir, des îles de la Madeleine. La raison? Une rancune vieille de 12 années.

par EMMANUELLE BÉGUINEAU  
collaboration spéciale

Le président de la société de conservation Sea Shepard et membre fondateur du groupe Greenpeace, Paul Watson, n'aura pu demeurer plus de trois jours sur l'archipel madelinot. Les chasseurs de phoques des Îles, qui perçoivent sa présence comme une véritable provocation, ont tout fait pour qu'il ne puisse rester. Et ils ont obtenu ce qu'ils voulaient: Paul Watson a quitté les Îles jeudi soir, dûment escorté par la Sûreté du Québec (SQ) et la foule.

Tout a débuté la veille, alors que l'Association des chasseurs de phoques des Îles (ACPIM) demandait aux élus municipaux de désigner Paul Watson *persona non grata* sur le territoire madelinot. De nombreux insulaires le rendent en effet en grande partie responsable de l'arrêt de la chasse des phoques, une source de revenus autrefois appréciable pour les pêcheurs locaux. Mais surtout, ils gardent en mémoire les agissements de l'écologiste en 1983, quand ce dernier avait éperonné deux bateaux de chasseurs de

phoques, le Saddy Charles et le Marie-Hélène, mettant en danger la vie de 22 hommes d'équipage, dont certains étaient tombés à l'eau au beau milieu des glaces.

Cet épisode est resté vivant dans la mémoire des Madelinots. Et jeudi midi, alors que les élus des Îles et la SQ faisaient savoir à l'ACPIM qu'ils n'avaient aucun pouvoir légal pour expulser Paul Watson, les chasseurs se sont rendus à son hôtel pour le forcer à partir. Après quatre heures d'attente et de pourparlers entre la SQ et Watson, les chasseurs ont perdu patience et ont forcé la porte de sa chambre. À 7 h, l'écologiste était rendu à l'aéroport sous l'escorte de deux agents de la SQ et d'une foule de 300 personnes; à 9 h 25, il quittait les Îles en direction de Moncton.

À son arrivée au Nouveau-Brunswick, Paul Watson s'est plaint d'avoir été victime de violences physiques et certains correspondants étrangers rapportent qu'il aurait posé devant des photographes, le visage ensanglanté. Des photos prises à l'aéroport des Îles quelques minutes avant son départ prouvent cependant qu'il n'avait aucune égratignure en

quittant l'archipel. Il s'agissait de son deuxième passage aux Îles après les incidents de 1983, qui avaient pour but, disait-il, de jeter les bases d'une industrie utilisant des poils prélevés sur des phoques vivants. Mais l'an dernier, il avait quitté l'archipel de son propre chef.

**Martin Sheen**

Pour sa part, l'Agence France Presse rapportait hier que l'acteur américain Martin Sheen a aussi été pris à partie jeudi par les chasseurs de phoques des Îles. L'acteur américain, vedette notamment du film Apocalypse Now de Francis Ford Coppola, se trouvait dans l'hôtel en compagnie de Watson et d'autres militants.

Dans son texte, l'AFP rapporte que « Watson, qui était venu aux îles de la Madeleine pour protester contre l'ouverture de la saison de chasse aux phoques, a été agressé dans sa chambre d'hôtel par une cinquantaine de chasseurs rendus furieux par sa présence dans l'archipel. (...) Des coups ont été échangés entre les chasseurs et le militant écologiste, celui-ci ne devant son salut qu'à l'intervention d'un détachement de la SQ, Martin Sheen ayant sans succès tenté de s'interposer.

« En gros, c'était une émeute », a déclaré l'acteur américain, qui a en vain proposé à Watson et aux



Des photos prises à l'aéroport des îles quelques minutes avant le départ de Paul Watson prouvent qu'il n'avait aucune égratignure en quittant l'archipel.

chasseurs de phoques de s'asseoir pour discuter. « Je ne parle pas le français, alors j'étais incapable de répondre, a-t-il ajouté. Mais le policier m'a dit de partir, pour ma

propre sécurité. Alors je suis retourné dans ma chambre et j'ai verrouillé ma porte. » L'agence française rapporte que Sheen n'a pas été bousculé.

## FAITS DIVERS

À Lac-des-Aigles, dans le Bas-Saint-Laurent

# Un conducteur ivre tue un garçon de 14 ans

QUÉBEC — Un garçon de 14 ans a été mortellement happé jeudi par un chauffeur ivre qui s'est ensuite réfugié chez lui, à Lac-des-Aigles, un petit village du Bas-Saint-Laurent.

par JEAN-MARC SALVET  
LE SOLEIL

Jean-Marc Ouellet, 49 ans, a comparu hier au palais de justice de Rimouski pour répondre à des accusations de conduite avec facultés

affaiblies ayant causé la mort et de délit de fuite. Il a été arrêté à son domicile de Lac-des-Aigles dans la nuit de jeudi à hier, soit quatre ou cinq heures après avoir déguerpi du lieu de l'accident.

Le jeune Miguel Dumont a été

retrouvé par un couple d'automobilistes gisant inconscient dans un banc de neige, à Esprit-Saint, en bordure de la route 232, à plusieurs kilomètres de chez lui. Le jeune homme aurait succombé à ses blessures avant l'arrivée des ambulanciers, selon les policiers.

« Je ne comprends pas que le chauffeur n'ait pas tenté de lui porter secours. Ça ne se peut pas que

quelqu'un agisse comme ça », a confié avec dégoût, Germain Blanchet, qui a vu le jeune corps immobile alors qu'il retournait à son domicile avec son épouse.

« Il était étendu dans la neige et ne grouillait pas. Ma femme est restée près de lui pendant que je suis allé téléphoner aux ambulanciers et à la police. »

En fin d'après-midi jeudi, Miguel Dumont s'était rendu chez une amie habitant Esprit-Saint. Vers 21 h, malgré l'offre du père de sa copine de le raccompagner en voiture, il a décidé de parcourir à

piéd les 12 kilomètres le séparant de chez lui.

« Il faisait souvent cela », a confié hier une citoyenne de Lac-des-Aigles, qui connaissait bien la jeune victime.

« Cette portion de route n'est pas éclairée et la visibilité y était mauvaise jeudi soir, explique-t-elle. Peut-être que Jean-Marc Ouellet n'a pas vu Miguel. Surtout s'il avait bu. Il n'y a aucune trace de freinage sur la chaussée. »

À Lac-des-Aigles, où habitait Miguel, et à Squatec, le village voisin où il étudiait, le choc était

immense hier. Personne ne s'expliquait qu'une telle tragédie puisse frapper ce coin du Bas-Saint-Laurent, situé au sud de Rimouski.

« Les gens d'ici et des alentours n'oublieront jamais cet accident et cette jeune vie fauchée », a souligné le curé de Lac-des-Aigles, Francis Roussel.

Ce sont des débris du véhicule du fuyard retrouvés sur les lieux de l'accident qui ont permis aux patrouilleurs de la Sûreté du Québec de retracer Jean-Marc Ouellet, un homme ayant la réputation de « lever le coude ».



### Opération échec à l'alcool

Une trentaine de policiers de la sûreté municipale de Sainte-Foy et de la Sûreté du Québec ont érigé plusieurs barrages routiers entre minuit et 4 h jeudi, dans des quartiers chauds de Sainte-Foy. Plus de 1000 automobilistes ont été contrôlés sommairement et 35 ont dû se plier à un test d'haleine. Quatre d'entre eux devront répondre à une accusation d'avoir conduit un véhicule en état d'ébriété.

### Réseau de trafic de stupéfiants à Rimouski

## Quatre jeunes condamnés à la prison

RIMOUSKI — Quatre jeunes ont plaidé coupable au palais de justice de Rimouski à des accusations pour possession et trafic de stupéfiants à la suite du démantèlement d'un réseau qui opérait à partir des résidences des étudiants du cégep de Rimouski.

par CARL THÉRIAULT  
collaboration spéciale

Sébastien Pettigrew de l'Isle-Verte et Samuel Lebrun de Saint-Pascal-

de-Kamouraska ont écopé des plus lourdes peines après avoir plaidé coupables, soit respectivement 22 mois et 12 mois de prison. Ils étaient considérés comme étant à

la tête de ce réseau de qui n'opérait que depuis décembre dernier.

Sébastien Pettigrew, étudiant en sciences humaines, âgé de 22 ans, occupait un poste de responsabilité aux résidences du cégep de Rimouski étant réceptionniste et préposé à l'entretien à temps partiel.

Samuel Lebrun, âgé de 19 ans, qui était en première année en techniques forestières, a reçu pour chacun des neuf chefs d'accusation une peine concurrente de 12 mois de prison. Il sera aussi sous probation pour une période de trois ans.

Deux autres jeunes auront à purger des peines de prison. Guy Legendre sera en détention pour quatre mois et quinze jours, peine à laquelle s'ajoute aussi une période de probation de trois ans. Simon Courcy purgera 90 jours de prison échelonnés sur plusieurs fins de semaine avec également une période de probation de trois ans.

Dans un autre dossier, l'ex-étudiant a aussi plaidé coupable à un chef d'accusation de vol au dépanneur SONIC-COOP de Rimouski qui lui a valu une sentence suspendue et une période de probation de trois ans.

Cette histoire déjà qualifiée par le juge Jean-Paul Decoste de « tâche terrible » pour la réputation du cégep de Rimouski n'est toutefois pas terminée.

Douze étudiants dont sept en techniques policières subiront leur enquête préliminaire le 11 avril. Pour réussir ce coup de filet, la SQ avait, entre autres, bénéficié de dénonciations d'étudiants qui trouvaient inacceptables le comportement de leurs collègues.

## Un marchand de tableaux dans les griffes du fisc

QUÉBEC — Marc Levert, un marchand de tableaux et d'antiquités de la région de Québec, a été condamné à des amendes qui totalisent 30 566 \$, hier matin, en cour du Québec, pour avoir omis de déclarer des gains à Revenu Canada.

par GUY BENJAMIN  
LE SOLEIL

Le juge Anatole Corriveau a reconnu Levert coupable sous trois des quatre accusations portées contre lui, soit d'avoir omis de déclarer des revenus de 7564 \$ en 1985, de 3842 \$ en 1986 et de 142 535 \$ en 1987. La Couronne a abandonné la poursuite pour des revenus présumément non déclarés en 1984. Ces omissions ont permis à Levert d'échapper de l'impôt pour une somme de 47 025 \$.

Le juge Corriveau a condamné l'accusé à payer en amendes 65 % de l'impôt ainsi éludé. La procureure de la poursuite, Me Paule Emond avait réclamé une amende représentant 75 % de l'impôt impayé, tandis que le procureur de la défense, Me Carol St-Cyr, réclamait l'amende minimum dans un tel cas, soit 50 % de l'impôt éludé. L'accusé a obtenu un délai d'un an pour payer l'amende, ou à défaut de paiement, il devra purger 12 mois de prison. L'accusé dispose

d'un délai de 30 jours pour décider d'en appeler du jugement rendu hier.

Marc Levert achetait et revendait des tableaux et autres oeuvres d'art. En cour, il a tenté, sans succès, de démontrer qu'il était un collectionneur, et non pas un marchand, et n'avait donc pas à considérer le fruit de la vente comme un revenu. Le juge Corriveau ne l'a pas cru.

Mentionnons qu'en plus des amendes imposées par la chambre criminelle, un citoyen doit aussi faire face à Revenu Canada qui lui réclame, en chambre pénale, le montant des impôts impayés en plus des intérêts. Dans le cas de Levert, la cause civile avait été suspendue en attendant la décision en chambre criminelle.

### LE SOLEIL

925, chemin Saint-Louis  
C.P. 1547, succ. terminus  
Québec (Québec), G1K 7J6

Service aux abonnés	686-3344
Annonces classées	647-3311
Carrières et professions	686-3270
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Promotion	686-3342
Renseignements	686-3233

#### INTER-PLUS

tirage du 17-03-95

496297 gagne 250 000 \$  
96297 gagnent 2500 \$  
6297 gagnent 250 \$  
297 gagnent 25 \$  
97 gagnent 10 \$

#### SUPER 7

Les résultats de ce tirage seront publiés dans notre édition de demain 77450

#### MINI-LOTO

tirage du 17-03-95

931749 gagne 50 000 \$  
31749 gagnent 5000 \$  
1749 gagnent 250 \$  
749 gagnent 25 \$  
49 gagnent 5 \$

93174 gagnent 1000 \$  
9317 gagnent 100 \$  
931 gagnent 10 \$

#### LA QUOTIDIENNE

tirage du 17-03-95

5 - 3 - 1  
9 - 7 - 0 - 2

#### BANCO

tirage du 17-03-95

1-2-3-4-5-6-16-24-25-28-29-31-33-43-49-50-56-57-66-69

LE TRENTE ET UN®



JOE.

de JOSEPH ABBOUD

DE LA SERIE DESIGNERS AU 31

## LE PARKA LIN ENDUIT

C'EST LE LIN DANS UNE TOUTE NOUVELLE DÉFINITION... ENDUIT, GAUFRE, TEXTURÉ...

C'EST LA PLUS GRANDE COLLECTION À QUÉBEC DE VÊTEMENTS SPORT SIGNÉS J.O.E. DE JOSEPH ABBOUD

PARKA 450.00, PANTALON LIN DIAGONAL 125.00, CHEMISE PLASTRON GRAND-PÈRE 145.00...

À VOIR MAINTENANT PLACE STE-FOY ET GALERIES DE LA CAPITALE.



la maison

**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

Tentative de faire effacer une dette de 1,5 million \$ par le fédéral

# L'avenir du Capitole est toujours incertain

QUÉBEC — Les gestionnaires du Capitole ont échoué dans leur tentative de faire effacer par le fédéral une dette de 1,5 million \$. « Une décision sur l'avenir du Capitole devra donc être prise d'ici décembre prochain », conclut Jean Pilote.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

En entrevue téléphonique hier après-midi, M. Pilote, l'un des trois actionnaires de la société regroupant le théâtre, l'hôtel et le restaurant Il Teatro, a très sobrement exposé le portrait de la situation financière du groupe.

L'entreprise, explique-t-il, n'est absolument pas en difficulté. Au contraire, à la faveur d'une certaine diversification et d'une rationalisation des opérations, des profits d'environ 200 000 \$ sont même possibles cette année.

Toutefois, l'intérêt des propriétaires pour les installations du

Carré d'Youville passe par un accroissement très sensible de ses profits, puisque d'importants remboursements en capital sont à venir.

L'avenir du Capitole passe définitivement par le développement de nouveaux produits, plaide Jean Pilote, ce qui ne peut être possible que grâce à de nouveaux investissements.

« Nous avons mis 4 millions \$ dans le Capitole. Ça nous prend maintenant une nouvelle injection de fonds de plus d'un million \$. Mais nous pouvons difficilement convaincre un nouveau partenaire d'investir tant que notre rentabilité n'aura pas été prouvée et que nous trainons une dette de 1,5 million \$

avec le fédéral. »

**Négociations et menaces**

La Société du Théâtre Capitole a ainsi négocié très serré avec le Bureau fédéral de Développement régional (BFDRQ) pour qu'un prêt de 1,5 million \$ remboursable à compter de juin 1997, soit transformé en subvention.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, les actionnaires ont clairement laissé planer les menaces de fermeture du Capitole dans l'hypothèse d'un refus du ministre Paul Martin de faire une exception à sa politique de faire rembourser toutes les contributions de 25 000 \$ et plus à l'entreprise privée.

« J'ai reçu une réponse téléphonique ce matin (hier) et c'est non, a révélé l'homme d'affaires à propos de leur requête au BFDRQ. Nous avons cependant obtenu un réé-

chelonnement des remboursements, et c'est toujours ça de pris. »

Quant aux menaces de fermeture, M. Pilote nie que les représentants de la Société aient joué dans ce registre. « Ça me surprend toujours de voir comment les histoires grossissent en cours de route... Il n'est absolument pas question de lancer un cri d'alarme. On essaie de convaincre un nouvel investisseur privé de s'associer à nous. Si on y arrive, on trouvera des solutions. Sinon, il nous faudra prendre une décision à moyen terme sur l'avenir du Capitole. »

Il est donc hors de question de rançonner les pouvoirs publics, indique M. Pilote, qui note du même souffle que le gouvernement fédéral a été le seul à ne pas avoir donné son coup de pouce par une subvention de départ, la ville de Québec et le ministère québécois des Affaires culturelles ayant pour

leur part mis l'épaulé à la roue.

Une fermeture du Capitole ne serait donc pas une question de faillite, mais une simple décision d'affaires en raison d'un rendement insuffisant, faut-il comprendre des explications de M. Pilote. « Les gens de la région de Québec tiennent au Capitole, mais nous encore plus qu'eux », fait-il remarquer. Aussi y aura-t-il encore bien des efforts pour le maintenir en vie, insiste-t-il.

**Arriérés remboursés**

Pour l'instant, la Société honore parfaitement ses engagements auprès de ses fournisseurs, assure M. Pilote.

Pour un, le trésorier de la ville de Québec, Guy Martineau, confirme que le Capitole a commencé à rembourser ses arriérés de taxes de plus de 600 000 \$ sur la base de l'entente de rééchelonnement si-

gnée en juin dernier.

Par ailleurs, même si à maintes reprises dans le passé la direction du Capitole a fait savoir à ses employés que la santé financière de l'entreprise était précaire, aucun scénario d'apocalypse n'a été brossé cette semaine aux dirigeants du Syndicat des travailleurs et travailleuses du Capitole.

« Le climat a été très positif lors de cette première rencontre de négociations », a précisé le président Steve Blanchette, aucune pression sur la base de menaces de fermeture n'ayant été entendue.

Quant au sentiment d'appartenance des employés du Capitole, Jean Pilote a conclu hier en arguant que l'arrivée d'une unité syndicale ne constituait nullement un mauvais présage. « Il y a peut-être un manque de dialogue au départ, mais des règles claires pourraient finalement faciliter la vie de tout le monde. »

## Jeunes «anglos» plus calmes cette année

QUÉBEC — Les rues de la capitale devraient retrouver leur quiétude habituelle ce week-end alors que la majorité des Ontariens et Néo-Écossais en congé scolaire auront repris le chemin du bercail.

par JEAN-MARC SALVET  
LE SOLEIL

Cette année encore, les anglophones des provinces voisines ont déferlé en grand nombre à Québec à l'occasion du traditionnel « Spring Break ». Des vacances qui ont été ponctuées, comme lors des années précédentes, de quelques bagarres et échauffourées.

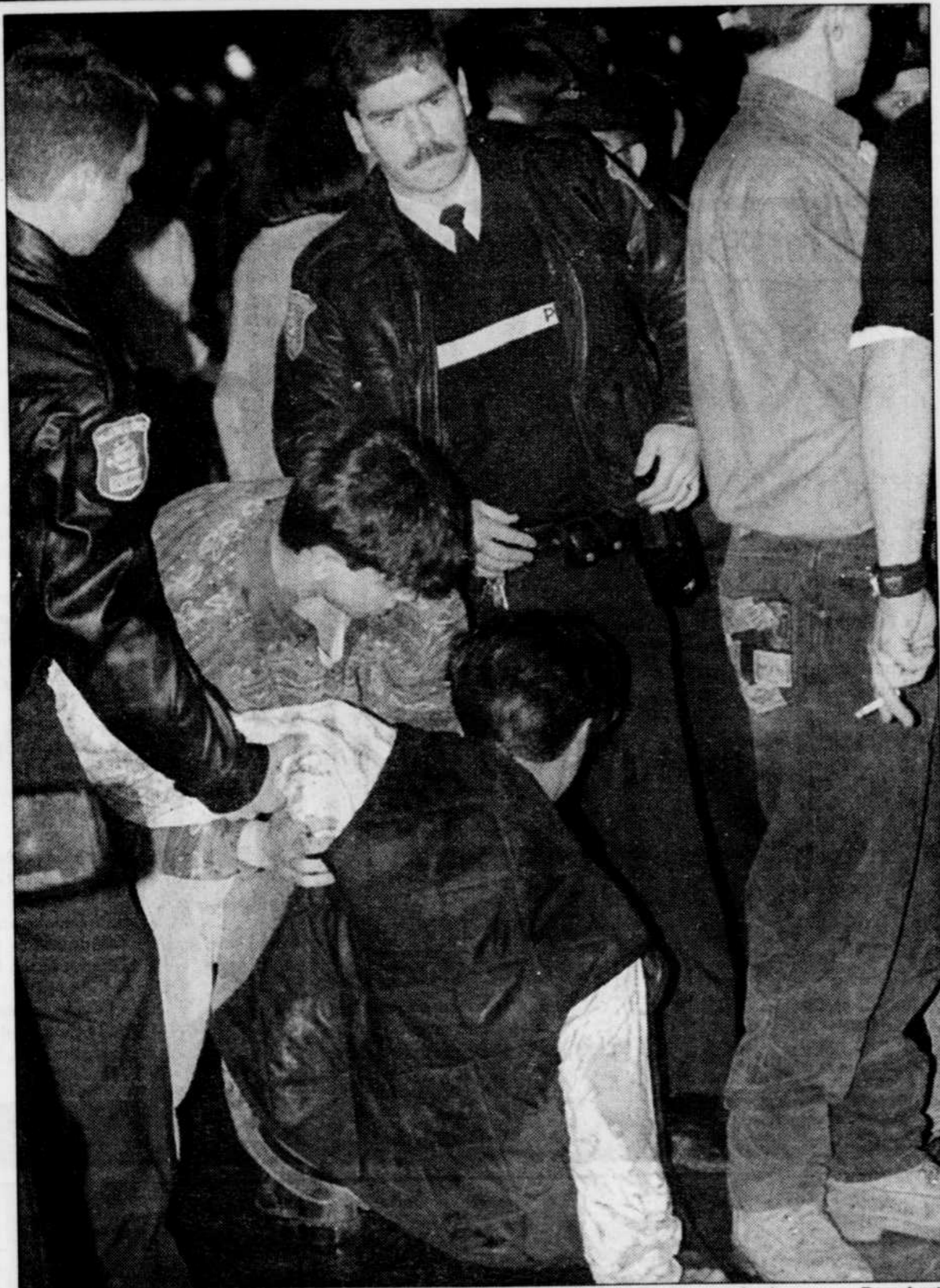
Ce moment de l'année, tant redouté par plusieurs citoyens de la capitale, certains en profitant même pour s'enfuir à l'extérieur, « a été relativement calme par rapport à l'année précédente », affirme l'agent Jean Minguy, de la sûreté municipale de Québec.

La police ne rapportait hier qu'une seule arrestation et quelques désordres légers. Un anglophone a été blessé à la tempe par une bouteille dans la nuit de jeudi à hier, au Dagobert, dans une bagarre qui l'opposait à un autre Ontarien. La victime, qui saignait abondamment, a refusé de porter plainte. Pour elle, l'incident était clos.

De l'avis général, on est bien loin de la bagarre générale qui avait éclaté rue Saint-Jean l'an dernier.

Le 18 mars 1994 restera longtemps gravé dans les annales de la capitale. Dans une version revue et corrigée de la bataille des plaines d'Abraham, des dizaines de francophones et d'anglophones s'étaient échangés de violents coups de pied et coups de poing pendant plusieurs minutes devant les yeux ébahis de près de 150 témoins. Quatre personnes avaient dû être transportées à l'Hôtel-Dieu.

À la Station de ski du Mont Saint-Anne, on n'est pas surpris que tout se soit relativement bien déroulé cette année. « Les grossistes ont fait des efforts pour amener les jeunes à l'extérieur de la



La directrice du marketing du Mont-Sainte-Anne, Diane Patenaude, explique qu'après leurs journées de ski, les ados sont fourbus.

ville, sur les pentes de ski notamment », explique Diane Patenaude, la directrice du marketing de la station. Quand ils rentrent à l'hôtel, les ados sont fourbus et

Malgré la rixe qui a opposé deux jeunes anglophones au Dagobert, dans la nuit de jeudi à vendredi, on était bien loin de la bagarre générale qui avait éclaté dans la rue Saint-Jean à la même période l'an dernier.

vont se coucher plutôt que d'aller dans les bars.

Cette année, environ 500 skieurs ontariens et des Maritimes ont dévalé les pentes de la célèbre station, soit deux fois plus que l'an dernier.

Lun des représentants du grossiste Breakway, Michael Lacroix, estime « qu'il faut arrêter de rendre ces jeunes vacanciers plus méchants qu'ils ne sont sous prétexte qu'il y en a deux ou trois qui sèment la pagaille ». Un avis partagé par l'ensemble de l'industrie touristique régionale.

Pour les hôteliers et les restaurateurs, le Spring Break représente une manne non négligeable, affirme Fred Carraro, directeur général de l'Association hôtelière de la région de Québec.

« Cette période de l'année est une période creuse, rappelle-t-il. Cette clientèle, qui n'est pas aussi turbulente qu'on le dit, n'est donc pas à négliger. » Pour parer à toute éventualité, les hôtels accueillant les vacanciers du Spring Break avaient tout de même renforcé leurs mesures de surveillance et de sécurité.

L'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec estime que chacun des quelque 3000 jeunes vacanciers ayant passé la semaine à Québec a dépensé un minimum de 350 \$, pour un grand total de 1 million \$ injecté dans l'économie de la capitale.

Une somme qui vaut bien un peu d'animation nocturne sortant de l'ordinaire.

## Une décision pour bientôt L'OSQ ménage les susceptibilités des deux parties

QUÉBEC — La rencontre « constructive » entre les musiciens de l'OSQ, les employés de l'administration et le conseil exécutif de l'orchestre aboutira à une solution prochaine, a promis, hier matin, M. Gilles Marcotte, président du conseil exécutif de l'OSQ.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

Exigera-t-il la démission de la directrice générale, un an avant la fin de son contrat, comme le souhaitent les musiciens et les employés de l'administration ? « Nous allons revoir Mme Louise Laplante et discuter avec le chef d'orchestre Pascal Verrot. Il y a un problème, nous tenterons de trouver une solution et de rétablir la confiance », dit-il. Manifestement, M. Marcotte veut ménager les susceptibilités.

Hier, avec les autres membres de l'exécutif, M. Marcotte a rencontré cinq musiciens de l'OSQ et des employés de l'administration qui n'en peuvent plus de la directrice générale Louise Laplante. Une pétition a été signée par 55 des 57 musiciens, réclamant sa démission.

« La rencontre a été constructive », dit M. Marcotte. Il déplore l'utilisation d'une pétition, mais il est heureux de pouvoir compter sur la collaboration des musiciens.

« Nous avons eu des discussions franches. On nous a écoutés », ajoute de son côté Mme France Lavoie, la représentante des musiciens de l'orchestre. Dans son esprit, le départ de Mme Laplante demeure la seule solution envisageable. « On a l'impression qu'elle ne se bat pas assez pour l'orchestre. Elle prend des décisions sans nous consulter. Elle ne s'est pas adressée à nous depuis quatre ans », déplore Mme Lavoie.

Les musiciens ne digèrent pas la disparition de la saison d'été. Ils ne travaillent plus que 31 semaines par année plutôt que 35. Mais pire encore, ils ont l'impression d'avoir été floués par l'administration. Ils se sont rendus compte, dernièrement, qu'on leur a versé un cachet-captation, alors qu'ils auraient eu droit au cachet coproduction, trois fois plus élevé, lors du concert d'ouverture de la saison 1994-95. Un grief a été déposé par la Guilde des musiciens.

M. Marcotte comprend la colère des musiciens. « Les effectifs baissent sans cesse, ils subissent des gels de salaires. Les musiciens ne sont pas assez payés », convient-il. La directrice Louise Laplante refuse de commenter la situation.

**L'affaire Bartoli**

Comme si l'atmosphère n'était pas déjà assez tendue, est venu se rajouter cette semaine le refus de



Gilles Marcotte, président du conseil exécutif de l'OSQ.

Cécilia Bartoli de diffuser sur les ondes de la SRC le concert enregistré avec l'OSQ le 1er mars. La chanteuse lui a préféré l'enregistrement de Vancouver, sous la direction de Mario Bernardi.

« Le number of errors », de la prestation de Québec étaient-elles dues à l'orchestre ou à la chanteuse ?

Difficile à dire, répond Marc Samson, critique au SOLEIL, et présent au concert ce soir-là.

Chose certaine, affirme M. Samson, ce n'est pas la première fois qu'un chanteur refuse la diffusion d'un concert. L'Orchestre symphonique de Montréal a déjà subi le même sort. Et l'enregistrement de Vancouver, accepté par Mme Bartoli, a dû être amputé d'un air, à sa demande.

C'est chose courante, explique Marc Samson. Plusieurs artistes exigent la clause leur accordant le droit de refuser la diffusion d'un enregistrement. « Mme Bartoli a exercé son droit de veto, elle n'a pas à donner de raison », fait M. Samson.

« Peut-être que Mme Bartoli préférerait seulement l'enregistrement de Vancouver. Elle connaissait déjà le chef Mario Bernardi, le concert de Vancouver était le troisième avec lui », explique de son côté Robert McAlear, le promoteur montréalais des concerts de Mme Bartoli.

Dans l'esprit de Mme France Lavoie, il n'y a pas de doute : l'OSQ a été à la hauteur ce soir-là, même s'il n'y a eu que deux répétitions de deux heures trente avec la chanteuse. « Les pièces n'étaient pas si difficiles. Elle avait l'air satisfait durant les répétitions. »

En attendant, les musiciens pratiquent chacun chez eux leur partition du *Sacre du printemps*, de Stravinsky, en prévision des concerts de mardi et mercredi.

**CHEVROLET LUMINA VAN 1995 7 PASSAGERS**

OFFRE PROLONGÉE JUSQU'AU 31 mars 1995

**BONI DE 300\***

valable sur toutes les automobiles en inventaire GEO-CHEVROLET OLDSMOBILE

**17 995\$**

OU **269\$\*** par mois

\* Basé sur location 36 mois, dépôt de sécurité de 350\$. Versement comptant 2000\$ ou échange équivalent. 24 000 km par année. 048 du km add. Taxes et transp. en sus.

**PAYEZ MOINS UN POINT C'EST TOUT!**

**FOURNIER**  
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE INC.

AUTOROUTE DE LA CAPITALE, BOUL. PIERRE-BERTRAND, TÉL.: (418) 687-5170

Afin de faire face aux compressions budgétaires

# L'AHQ demande plus de souplesse à ses employés

MONTRÉAL — L'Association des hôpitaux demande au gouvernement des assouplissements significatifs aux conventions collectives des employés d'hôpitaux, afin de pouvoir faire face aux compressions budgétaires.

par LIA LÉVESQUE  
de la Presse canadienne

Ces compressions atteignent 340 millions \$ en 1995-96 pour l'ensemble du réseau et la situation sera encore pire en 1996-97, alors que commenceront à s'abattre par-dessus, les réductions des paiements de transfert fédéraux.

Selon l'évaluation de l'AHQ, c'est 1,27 milliard \$ en 1996-97 et 1,86 milliard \$ en 1997-98 qui seront comprimés, si on additionne les coupes du fédéral, du provincial et l'effet récurrent des compressions des années précédentes.

« C'est d'une ampleur jamais

vue », s'exclame le président de l'AHQ, M. Serge Bélisle, au cours d'une rencontre avec la presse hier à Montréal.

Il faut noter que les salaires et avantages sociaux représentent 80 % des dépenses des établissements, une enveloppe sur laquelle les hôpitaux estiment avoir trop peu de prise.

L'AHQ demande donc au gouvernement de lui laisser davantage de marge de manoeuvre, surtout en ce qui a trait à la mobilité des employés et l'organisation du travail. « Ces salariés sont des privilégiés; ils ont la sécurité d'emploi », lançait M. Bélisle.

M. Jacques A. Nadeau, vice-pré-

sident exécutif de l'AHQ, cite des exemples: il peut exister 12 titres d'emploi dans un même service alimentaire. Un préposé aux légumes ne peut être interchangé avec un préposé à la cafétéria.

Les dirigeants d'hôpitaux veulent aussi pouvoir dépecher plus facilement des employés dans une unité, lorsqu'une autre unité est soudainement débordée de travail.

Le réseau hospitalier a 438 titres d'emploi différents, ce qui « est une source de rigidité et engendre des coûts inutiles », selon M. Nadeau. En même temps, il exhibe une convention collective de 500 pages. « Certains établissements ont 10 conventions collectives. »

« Si les employés veulent conserver la sécurité d'emploi, ils n'auront d'autre choix que de faire des concessions significatives quant à leurs conditions d'emploi », avertissait M. Nadeau.

En plus de la mobilité du personnel, l'AHQ veut qu'on songe à d'autres mesures comme les prétraitements et les primes de séparation pour le personnel plus âgé ou qui peut moins facilement être transféré ou recyclé.

Selon MM. Bélisle et Nadeau, le « virage ambulatoire » ne suffira pas à réduire les coûts. (Sous ce vocable, on regroupe différents moyens pour réduire la durée du séjour à l'hôpital et renvoyer les patients plus tôt à domicile: chirurgies d'un jour, examens pré-opératoires le même jour que l'intervention chi-

rurgical, soins à domicile, etc.) L'AHQ prône aussi une déréglementation accrue. Quelque 80 règlements existent.

L'Association des hôpitaux vise aussi à revoir les ententes avec les médecins, non pas pour diminuer l'enveloppe budgétaire qui leur est

consacrée, mais pour réaménager les sommes à l'intérieur de cette enveloppe.

Si l'on veut prendre le « virage ambulatoire », la tarification des actes médicaux doit favoriser ces pratiques. « Quand on a voulu que les médecins aillent travailler à

l'hôpital, on s'est arrangé pour que ça devienne plus payant (pour eux). »

M. Bélisle prévient que sans ces actions vigoureuses, « il est irréaliste de penser pouvoir atteindre les objectifs fixés » de réductions budgétaires.

Malgré le budget Martin

## Ottawa obligera les provinces à respecter la Loi sur la santé

OTTAWA (PC) — Malgré la réduction importante des transferts proposée dans le budget Martin, le gouvernement fédéral dispose toujours de leviers d'intervention pour obliger les provinces à respecter les cinq principes de la Loi canadienne sur la santé, a déclaré hier la ministre de la Santé, Diane Marleau.

cherchant par tous les moyens à réduire son budget, n'exclue de l'assurance-santé des soins considérés comme relevant de la gamme des services médicalement nécessaires », a-t-elle déclaré hier.

Mme Marleau a indiqué qu'Ottawa se réservait le droit de réduire davantage les transferts sociaux aux provinces qui ne fournissent pas un système d'assurance-maladie accessible et gratuit à leurs citoyens.

Ottawa pourrait même réduire d'autres genres de transferts aux provinces qui oseraient imposer des tickets ou des frais modérateurs à leurs citoyens, a-t-elle évoqué.

Le budget propose de réduire de 7 milliards \$ les transferts aux provinces dans les domaines de la santé, de l'aide sociale et de l'éducation postsecondaire à compter de



La ministre fédérale de la Santé, Diane Marleau.

1996-97.

Selon Mme Marleau, le nouveau transfert social canadien aura l'avantage de donner plus de souplesse aux provinces pour lancer des programmes innovateurs.



RE DÉ COUVREZ

Laura Secord

Agrandi, redécouvert et réaménagé afin de mieux vous servir!

• OUVERTURE LE 23 MARS •

PLACE  
STE FOY  
à la vie  
à la mode

### UNE DIFFÉRENCE QUI SE VOIT



VESTE  
CEINTURÉE  
EN SUÈDE

À col tailleur  
en cuir

SEULEMENT

229\$

(Jupe assortie en sus)

couleurs variées  
P.M.G.

Supplément  
pour taille forte

Fabriqué dans  
notre atelier

Nous faisons  
les réparations  
et les retouches

LES CUIRS

CURZO

1720, avenue Lapierre  
Saint-Émile  
843-1936

Ouvert aussi le dimanche,  
de midi à 17h

### Étudier à l'UQAR

Des programmes d'études avancées pour ceux et celles qui veulent approfondir leurs connaissances et développer une expertise dans l'un des domaines suivants :

l'océanographie,  
le développement régional,  
la gestion des ressources maritimes,  
les sciences de l'éducation,  
la gestion de la faune,  
la gestion de projet\*,  
l'éthique\*,  
la littérature.

\* Ces programmes sont offerts à temps partiel, à Lévis.

Pour vous informer sur les programmes de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles :

à Rimouski, au Service des communications :  
Téléphone : (418) 724-1446  
Télécopieur : (418) 724-1869

à Lévis, au Centre d'études universitaires de la Rive-Sud :  
Téléphone : (418) 833-8800  
Télécopieur : (418) 833-1113

Université du Québec à Rimouski



BOVET



HOLT RENFREW



HERREN MODE



L'HOMME DE MA VIE RAYMOND CÔTÉ

### à SURVEILLER cette semaine!

• Aujourd'hui: Les défilés de la mode printemps de Place Ste-Foy:  
- Le « Confort douillet » à 12 h 30;  
- Les « Griffes de Place Ste-Foy » à 14 h 00;  
- « Multi-âges / Multi-tailles » à 15 h 00.

• Se terminant demain: L'événement « Beauté & Bien-Être » de Maxime Coiffure dans le mail Ouest.

• Le 19 mars: Dès 13 h 00, venez entendre nos jeunes musiciens de talent du Concours de musique du Canada.

• Chez Holt Renfrew:  
- Le 20 mars, ouverture de la boutique « Détente et Week-end ». En exclusivité: les vêtements Lacoste et des vêtements pour le golf et le tennis.  
- Le 23 mars, la « Journée Privilege » de Holt Renfrew: une journée spécialement composée d'animation, de conseils mode, de beauté, de mini défilés avec le couturier Michel Desjardins et de cadeaux.

• Laura Secord réouvre le 23 mars dans un local agrandi, rénové et réaménagé pour mieux vous servir!

• Le 25 mars: Les cliniques vestimentaires de Place Ste-Foy avec Sylvie Corriveau:  
- Atelier « Coup d'éclat » à 12 h 30, où les spécialistes de grandes maisons vous conseilleront sur les trucs beauté.  
- Clinique « Opération Camouflage » à 14 h 30.

parle-  
moi  
Mode!

PLACE  
STE FOY  
à la vie  
à la mode



SIMONS

Messieurs, ne cherchez plus! C'est dans les boutiques masculines de Place Ste-Foy que vous trouverez les toutes dernières tendances de la mode printemps-été 1995.

Fluidité, douceur, confort... la mode masculine aspire à la liberté. L'homme de la nouvelle saison a la nonchalance d'un vacancier. Il s'habille de coloris pastels ou épicés. Les tenues qu'il choisit sont souples, taillées dans des matières légères: lin, viscose, sergé de coton, laine fraîche. Les vestons qu'il sélectionne chez nos détaillants s'ornent de cols mandarins ou ferment plus haut par une rangée de boutons. Ses pantalons sont amples ou parfois de style pyjama coulissés à la taille, et ses chemises se portent en tuniques flottantes sur les hanches pour une allure encore plus décontractée.

Faites un saut à Place Ste-Foy pour prendre le pouls de la mode masculine! La plus grande concentration de détaillants mode pour hommes vous y attend...

# Les syndiqués de la santé refusent d'être à nouveau victimes des compressions

MONTREAL (PC) — Les employés d'hôpitaux syndiqués à la CSN et la Fédération des infirmières dénoncent unanimement les compressions de budget dans la santé et l'effet qu'auront celles-ci sur l'emploi et les soins à la population.

par Lia LEVESQUE  
de la Presse canadienne

Ces deux organisations syndicales ont cependant reçu différemment la requête de l'Association des hôpitaux d'obtenir plus de souplesse et de polyvalence de la part des employés d'hôpitaux, ceci afin de pouvoir faire face aux compressions budgétaires.

Ces compressions atteignent 340 millions \$ en 1995-96, sans compter la diminution des paiements de transfert fédéraux, à compter de 1996-97.

Selon l'évaluation de la CSN, chaque tranche de 10 millions \$ de compressions se traduit par une perte de 235 emplois.

## CSN

La vice-présidente de la CSN Claudette Carbonneau, responsable de la négociation dans le secteur public, se dit ouverte à une négociation sur l'organisation du travail, la centrale ayant déjà signé une entente en ce sens avec le gouvernement.

« Il y a lieu, effectivement, de revoir la façon de dispenser les services », concédait Mme Carbonneau, au cours d'une rencontre avec la presse hier.

La dirigeante de la CSN désap-

prouve cependant la méthode employée par l'Association des hôpitaux, qui fait ses dénonciations sur la place publique. « La façon de le faire, c'est autrement qu'avec un communiqué de presse. »

La CSN représente 95 500 travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux.

## Infirmières

À la Fédération des infirmières du Québec (FIQ), la présidente Jennie Skeene affirmait qu'on n'est pas encore prêt pour transférer à domicile les malades, sans donner aux CLSC les ressources en conséquence. En matière de soins à domicile, « on ne suffit pas à la demande aujourd'hui ». Les CLSC ont souvent des listes d'attente de trois ou quatre semaines pour ces patients.

Si on ne donne pas aux CLSC les moyens qu'il faut, cela équivaut à reporter sur les familles le poids des soins à dispenser, déplore-t-elle.

Aussi, la dirigeante syndicale se demande bien comment l'AHQ peut requérir davantage de polyvalence de la part des infirmières, qui font déjà tout. « Dans notre groupe, il apparaît que la polyvalence est déjà très présente. On coupe dans

l'entretien ménager et on va demander à l'infirmière de vider les poubelles. »

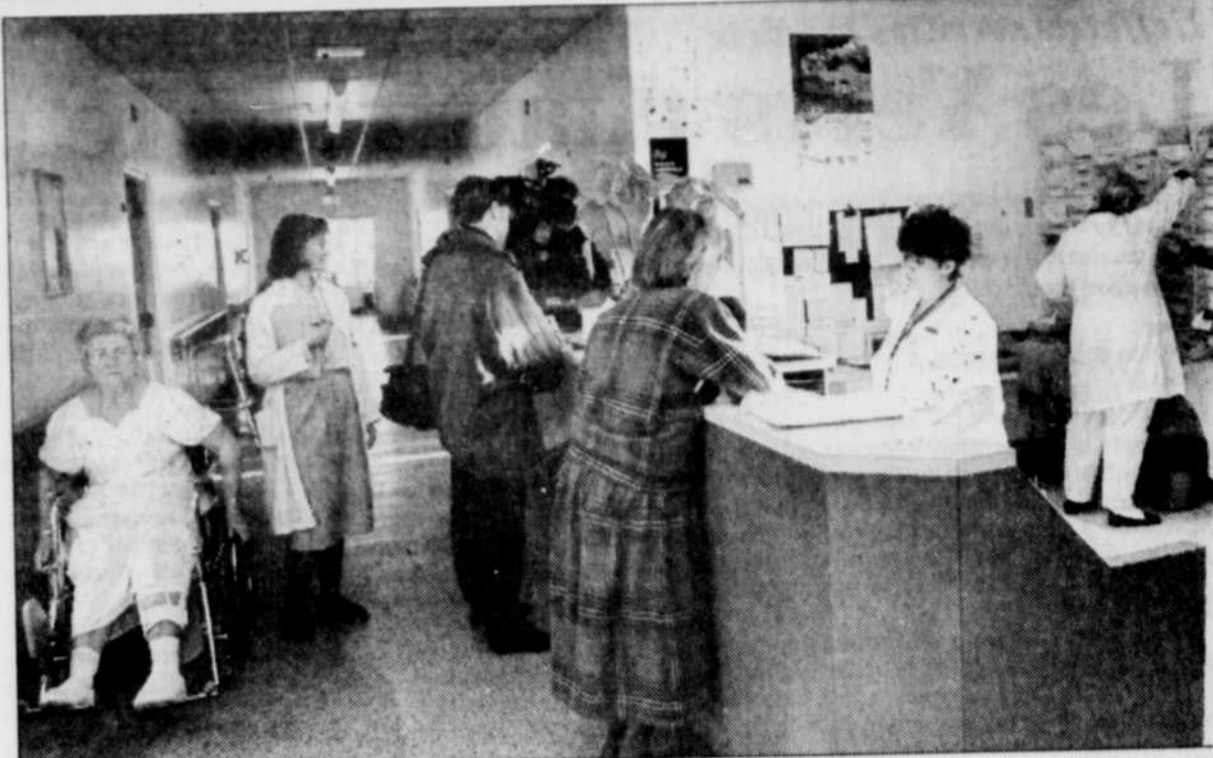
M<sup>me</sup> Skeene souligne que les infirmières sont déjà « très adaptables, quand on leur donne le temps », les moyens et la formation requise.

À l'AHQ, qui se plaint de ne pouvoir affecter davantage de personnel dans une unité lorsqu'il y a surcroît de travail, M<sup>me</sup> Skeene réplique qu'il existe déjà des équipes de dépannage pour que les infirmières puissent répondre à ces besoins du moment.

M<sup>me</sup> Skeene note d'ailleurs que le surcroît de travail provient plus souvent du fait que les absentes ne sont pas remplacées et qu'on demande aux autres infirmières d'accomplir les tâches de l'infirmière absente en plus de leurs tâches habituelles.

La FIQ compte 45 000 membres à travers le Québec.

La CSN a aussi commenté le plan de compressions rendu public jeudi soir par la Régie régionale de



Les syndiqués du domaine de la santé estiment qu'ils sont toujours les premiers à payer lorsque les gouvernements manquent d'argent.

la santé et des services sociaux de Montréal — les autres régies feront de même au cours des prochaines semaines.

Le président du Conseil central de Montréal de la CSN, M.

Arthur Sanborn, estime que les coupes annoncées se traduiront par une perte de 7516 emplois entre 1995 et 1998 et la fermeture de 1480 à 1688 lits de courte durée.



## THERAPIE CRÉATIVITÉ

PAR : JOSÉE JOBIN, PSYCHOLOGUE  
C.P.P., B.A.C. EN ARTS VISUELS  
FORFAIT « FORÊT MONTMORENCY »  
LES 7-8-9 AVRIL : 2 COUCHERS, 7 REPAS  
INFORMATION : 648-0432  
BIENVENUE À TOUS ET À TOUTES !

## Centres des Langues de la Capitale

OTTAWA



### Immersion en anglais

- École privée à Ottawa
- De renommée internationale
- 15 ans d'expérience
- Logé(e) en famille anglophone
- Maximum de 12 étudiants par classe

INFORMATION tél.: (514) 669-4350

## COLLECTION DE SPORT AZ INC. 2 JOURS SEULEMENT NOUS ACHETONS CARTES DE HOCKEY CARTES DE BASEBALL



DIMANCHE  
19 MARS  
DE 11H À 18H

LUNDI  
20 MARS  
DE 10H À 18H

### NOUS ACHETONS

- CARTES DE HOCKEY 1910 à 1969
- CARTES DE BASEBALL, CERTAINES AVANT 1965
- CASSE-TÊTE DE HOCKEY
- CHANDAILS DE HOCKEY
- JETONS ET MACARONS DE HOCKEY
- LIVRES ET PROGRAMMES DE HOCKEY
- CARTES POSTALES DE HOCKEY
- etc., etc.

NOUS SERONS À  
L'HÔTEL DES GOUVERNEURS  
3030, BOUL. LAURIER, SAINTE-FOY  
SALLE COURCELLES

RENSEIGNEMENTS  
651-3030  
(salle Courcelles)

COLLECTION SPORT AZ INC. en tout temps (514) 473-2822

VENTE  
D'ENTREPÔT  
70%  
de rabais  
du prix courant  
sur tous nos vêtements  
d'hiver 1995.

concept mode  
clément  
0 - 20 ans

Notre entrepôt est situé au  
5830, boulevard Pierre-Bertrand nord, bureau 100  
(418) 626-0571

## ACADÉMIE RENÉ- ALEXANDRE

30 années d'expérience

### ÉCOLE D'ESTHÉTIQUE ET D'ÉLECTROLYSE

Un enseignement des plus professionnels,  
à la fine pointe des technologies  
nouvelles

ESTHÉTIQUE  
JOUR: 17 avril 1995  
11 sept. 1995  
SOIR: 11 sept. 1995

ÉLECTROLYSE  
JOUR: 17 avril 1995  
5 juin 1995  
SOIR: 17 avril 1995  
11 sept. 1995

• MASSAGE SUÉDOIS Diplôme de l'Académie  
scientifique de beauté -  
Paris (1926). Diplôme  
de l'Académie René-  
Alexandre - Québec  
• SOINS DES PIEDS  
• SPECIALISÉS  
• COSMÉTOLOGIE

839, St-Joseph Est (418) 522-0134

## Clinique d'ophtalmologie Dr J.R. Clément m.d.

C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.A.C.S.  
ophtalmologiste

Traitement de  
la myopie  
et de l'astigmatisme  
au  
LASER

VERRES  
DE  
CONTACT

PLACE DE LA CITÉ  
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy, bureau 155  
(418) 654-1488

## Ils sont partis en ski pour trois jours!

À partir de  
**59\$\***

par personne par nuit  
à l'Hôtel Stoneham  
(occ. double)

Si je suis tout seul à la maison, c'est que mes maîtres sont partis à Stoneham, à moins de 20 minutes de Québec. Ils disent que c'est la station de ski la plus animée et les meilleures conditions de ski dans l'est du Canada. Le voisin a beau venir me voir soir et matin, j'aimerais mieux être à Stoneham, moi aussi!

Le forfait dodo-ski inclut l'hébergement et le ski de 9h00 à 22h00. Aussi disponible en appartement studio à partir de 69\$ par personne par nuit.

\* Tarifs basse saison pour des séjours de 2 nuits et plus. Taxes en sus. Léger supplément la fin de semaine

## Ski Stoneham

POUR LE SKI, POUR LE PRIX • SITE DE LA COUPE DU MONDE

(418) 848-2411 (800) 463-6888

1420, avenue du Hibou, Stoneham (Québec) G0A 4P0



學 並 不 難  
英 文

## APPRENDRE L'ANGLAIS C'EST PAS CHINOIS!

AVEC UNE MÉTHODE SIMPLE  
APPRENEZ OU PERFECTIONNEZ VOTRE ANGLAIS EFFICACEMENT

AVANT-MIDI

De 9h à 11h

APRÈS-MIDI

De 13h30 à 15h30

FIN DE JOURNÉE

De 17h15 à 19h15

EN SOIRÉE

de 19h à 21h

Inscrivez-vous dès maintenant

Cours de groupes (6 personnes maximum) et cours privés sur demande. Également disponible; cours d'espagnol et de français

Sessions débutant le 20 et le 27 mars

688.9794

EVALUATION  
GRATUITE  
pour tous nos  
programmes

Institut des langues de la Capitale  
1363, Avenue Maguire, bureau 305, Sillery

L'effet de serre les inquiète

# Les Verts chauffent le gouvernement Parizeau

QUÉBEC — Une large coalition de groupes «verts» a décidé de «chauffer» le gouvernement Parizeau à propos du dossier des gaz à effet de serre, déçue par sa lenteur à donner suite à une autre de ses promesses électorales.

textes de MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

Récemment, des écologistes ont exigé que le même gouvernement aille enfin de l'avant avec son engagement de soumettre les projets industriels à des examens publics d'impact sur l'environnement. Cette fois, la sortie porte sur les changements climatiques.

Une quinzaine de groupes, parmi les plus influents et les plus représentatifs de la province, sont signataires de la missive envoyée aux médias. Certains sont aussi réputés pour leurs querelles entre

eux: ainsi, la lettre est endossée par le Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME) aussi bien que par Greenpeace, deux regroupements qui se sont plusieurs fois attaqués sur la place publique.

La coalition exhorte le gouvernement péquiste à «concrétiser sa promesse électorale de réduire de 25% d'ici l'an 2010 les émissions québécoises de gaz à effet de serre au niveau de 1990». Cela placerait la province dans le peloton de tête des pays qui adoptent des mesures pour prévenir des rejets contribuant au réchauffement appréhen-

dé de la planète.

Les signataires affirment que de très fortes pressions sont en voie d'amener les libéraux de Jean Chrétien à ne pas entrevoir une diminution des rejets en l'an 2010, mais une stabilisation des émissions. «L'extrême mollesse et l'absence de mandat du Québec au sein du groupe fédéral-provincial a permis à l'Alberta et la Nouvelle-Écosse de diriger l'agenda au détriment de l'environnement planétaire, mais aussi du développement économique québécois.»

Les groupes réclament «un véritable plan d'action québécois» dans le domaine. Ils ne font pas confiance à la consultation amorcée par Québec, il y a quatre mois.

Ils en ont contre le fait que la responsabilité en a été confiée aux

fonctionnaires d'Énergie et Ressources qui s'occupent de pétrole et de gaz naturel, deux sources d'énergie produisant des gaz à effet de serre. De plus, le document de base est très vague sur les moyens à prendre tout en signalant qu'après l'an 2000, les émissions québécoises augmentent si aucun effort supplémentaire n'est consenti.

Lors d'une entrevue téléphonique, le porte-parole de Transports 2000, Normand Parisien, a indiqué que la façon de mener la consultation «nous laisse perplexes». Il se demande si ce dossier ne constitue pas un «dédoulement à l'envers. Québec veut prendre sa place, mais pour faire quoi? La même chose que le fédéral qui n'exerce pas de leadership?»

Il ne voit d'ailleurs pas de différence entre le gouvernement péquiste et celui des libéraux de Robert Bourassa.

La position québécoise doit être entérinée par le prochain conseil des ministres. Le dossier sera alors remis à Ottawa, en vue de la conférence internationale sur les changements climatiques, fin mars, à Berlin.

«Nous espérons maintenant être consultés après Berlin, a indiqué le président de l'Union québécoise pour la conservation de la nature, Harvey Mead. Ce qui nous déçoit énormément (dans l'exercice en cours), c'est l'absence d'études approfondies de l'impact économique sur la nécessité de diminuer les rejets de gaz à effet de serre.

«Le Québec a des intérêts éco-

nomiques importants à aller de l'avant.» Le secteur économique pourrait être affecté de façon positive, a avancé M. Mead. Il a donné l'exemple du traitement des eaux par les industries. Une technologie exportable a été développée. En outre, un secteur peut aussi être rendu «plus efficace en récupérant ce qu'il rejette, en ce moment».

## La couleur politique des écolos dévoilée

QUÉBEC — Les «Verts» seront appelés à donner leur couleur politique dans le débat référendaire à l'occasion d'un colloque tenu, aujourd'hui, à Montréal.

Le Centre québécois du droit de l'environnement posera la question s'il est souhaitable que le Québec soit souverain en matière d'environnement. Les groupes écologistes ne sont évidemment pas unanimes à ce sujet.

Certains estiment que le dédoublement de juridictions nuit à la protection du milieu, rapporte le CQDE. Nombreux sont ceux qui voient ce même partage des compétences comme un «chien de garde» envers les actions de l'un ou l'autre des paliers de gouvernement.

Des écologistes sont d'ailleurs préoccupés que le Québec ait laissé entendre qu'il soumettra les projets industriels à l'évaluation environnementale publique parce qu'Ottawa veut le faire. Un groupe gaspésien, Environnement Vert Plus, a déposé un mémoire, lors des commissions sur l'avenir du Québec, suggérant que le fédéral maintienne un droit de regard dans le domaine pendant sept ans, advenant l'accession à la souveraineté.



Le secrétaire d'État fédéral à l'Environnement, Clifford Lincoln, sera un des conférenciers invités.

Le responsable du forum, Michel Bélanger, du CQDE, signale que le ministre québécois de l'Environnement, Jacques Brassard, et le secrétaire d'État fédéral à l'Environnement, Clifford Lincoln, seront au nombre des conférenciers.

Il n'a cependant pu avancer un chiffre sur le nombre de participants à l'événement. Les organisateurs du débat n'ont bénéficié que d'une modeste contribution de 5000 \$, versée récemment par Québec. Il y a huit mois, ils avaient demandé 50 000 \$ pour organiser une série de rencontres autour de ce thème.

**LA CELLULITE traitée par ACUPUNCTURE**  
Perte de tissu graisseux sous-cutané, réduction de la "peau d'orange", élimination efficace de l'eau...

Pour information:  
**Réjane Dufresne**  
acupuncteur  
522-6891  
233, Fraser  
(près de Cartier)

Acupuncteur inscrit à la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

## Les services publics au Québec

# Une affaire de coeur

La société québécoise tout entière est aujourd'hui atteinte de ce qu'on peut appeler sans exagération une véritable psychose de la crise des finances publiques.

En fait, plus une seule journée ne passe sans que les médias ne viennent nous rappeler l'ampleur des déficits gouvernementaux, la gravité de leur endettement.

Faut-il alors se surprendre que la population s'alarme de cette situation? D'autant plus que le gouvernement fédéral, avec ses 42 milliards \$ de déficit et sa dette de 550 milliards \$, et le gouvernement québécois, avec son déficit de 5,7 milliards \$ et sa dette de 70 milliards \$, ne peuvent prétendre être dans une situation financière acceptable.

L'inquiétude de la population est réelle. Cette inquiétude doit être entendue. Il nous faut, toutes et tous, reconnaître le sérieux de la crise des finances publiques, la nécessité de s'y attaquer, l'urgence de la résoudre. En prenant les bons moyens.

Il est d'autant plus primordial de trouver des solutions à cette crise que ce sont les services publics qui en subissent les plus durs contrecoups; que ce sont les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes démunies, les personnes qui souffrent, qui en sont les premières et les principales victimes.

Dans le seul réseau public d'éducation, c'est plus d'un milliard \$ de compressions qui ont dû être absorbées au cours de la dernière décennie.

Dans le réseau de la santé et des services sociaux, c'est par centaines de millions \$ qu'on coupe aujourd'hui dans les services à la population.

A-t-on oublié à quel point les services publics constituent d'indispensables outils de solidarité?

A-t-on perdu le souvenir que c'est largement grâce à ces instruments collectifs que le Québec a pu se développer au cours des 30 dernières années?

Ne voit-on pas les conséquences sociales dramatiques qu'entraîne déjà la détérioration des services publics?

Car il y a un prix élevé à payer à vouloir résorber la crise des finances publiques à même la qualité des services publics. Ce prix, il se mesure notamment en échecs et abandons scolaires croissants, en soins de santé de

plus en plus déficients, en services à la petite enfance insuffisants.

Ce prix, la population ne doit plus tolérer de le payer.

Il est temps de cesser d'affirmer que les services publics sont la cause des déficits et de l'endettement des gouvernements.

Il est temps de cesser de percevoir les services publics comme étant des moyens de résoudre, en les comprimant, la crise des finances publiques.

Il est temps de comprendre qu'ils sont, tout au contraire, des motifs majeurs, impérieux, urgents, de la solutionner.

À cet égard, les choix budgétaires et fiscaux que le gouvernement du Québec fera dans les semaines qui viennent seront déterminants pour notre avenir collectif.

Nous lui adressons aujourd'hui un appel pour que la résorption du déficit et de la dette ne se fasse plus au détriment de la qualité des services à la population.

Nous lui disons qu'une autre politique est nécessaire, qu'une autre politique est possible.

Nous lui disons qu'il existe d'autres solutions que des compressions dans l'éducation, dans la santé et dans les autres services publics.

Encore faut-il avoir l'imagination de les concevoir, le courage de les mettre en oeuvre.

Nous lui disons qu'il faut non seulement cesser de réduire les services publics, mais qu'il faut de toute nécessité réinvestir dès maintenant dans ceux-ci pour leur donner enfin les moyens de répondre aux nouveaux et urgents besoins sociaux qui s'expriment.

Nous lançons cet appel au gouvernement parce que nous avons la conviction que les services publics au Québec, c'est d'abord une question de solidarité, que c'est avant toutes choses une affaire de coeur.

Lorraine Pagé  
Lorraine Pagé  
Présidente de la CEQ

CEQ

# C'EST LE MONDE À L'ENVERS CHEZ MAZDA CHATEL

TOUS LES DÉTAILS LUNDI 20 MARS  
DANS LE SOLEIL ET À CITF-FM 107,5

**MAZDA**  
JE ME SENS BIEN.

GLW 936  
**Mazda Chatel**

SIMPLEMENT LES MEILLEURS!

4601, boul. Des Galeries  
627-4601

# Il y aura plus de militaires à Valcartier

**VALCARTIER (PC)** — Les réductions budgétaires au ministère de la Défense nationale auront des effets positifs à la base de Valcartier, où le nombre de militaires augmentera, a indiqué hier le ministre David Colletette.

De passage à la base pour rencontrer le contingent de 756 soldats canadiens qui se joindra, au début d'avril, à la force des Nations unies en ex-Yougoslavie, le ministre Colletette a expliqué que la fermeture de bases militaires ailleurs au Canada se traduira d'une manière positive pour Valcartier.

Des bases à Calgary, Moncton, Chilliwack et Saint-Hubert ont connu des coupes à la suite des restrictions fédérales, princi-

palement dans le personnel civil.

« Mais l'avenir de la base de Valcartier est bien assuré. C'est une des méga-bases dans le pays et les forces terrestres (qui y sont cantonnées) vont augmenter », a dit le ministre.

Dans le Livre blanc publié par le ministère de la Défense, on a manifesté l'intention d'augmenter l'effectif des troupes terrestres pour les opérations de paix auxquelles le Canada participe dans le cadre des Nations unies, a expliqué hier le ministre de la Défense.



David COLLETETTE

# Stéphane Dion se défend de vouloir proposer des difficultés économiques

**TORONTO (PC)** — Le politologue Stéphane Dion n'a jamais dit vouloir faire souffrir les Québécois s'ils votent Oui au référendum.

« J'ai dit que si, au lendemain d'un OUI, des difficultés économiques s'abattaient sur le Québec, l'appui à la souveraineté pourrait baisser de 50 % », a-t-il déclaré hier lors d'un bref entretien avec la Presse Canadienne.

« Mais je n'ai jamais proposé de provoquer des difficultés économiques. »

M. Dion participait cette semaine à une séance de remuement tenue à Toronto par une quarantaine d'intellectuels cana-

diens-anglais, dont le but était de prédire le comportement du reste du Canada advenant un OUI à un référendum sur la souveraineté au Québec.

Au cours de cette séance, l'ex-conseiller du gouvernement de Brian Mulroney, Stanley Hartt, a

prédit que le premier ministre Jean Chrétien ne bougerait pas au lendemain d'une mince majorité en faveur de la souveraineté.

M. Hartt a même suggéré qu'il était du devoir de M. Chrétien de laisser le climat économique se détériorer au Québec après un OUI, et attendre que les Québécois retirent leur appui à la souveraineté.

## ENTREPRENEUR GÉNÉRAL APPRENTI-MENUISIER

Qualifications techniques pour examen

Carte de compagnon  
Licence d'entrepreneur général

Renseignements: (418) 655-8626



COURS INTENSIF 2 JOURS

*Silhouette*  
Moi, je ne me vois qu'en Silhouette

Venez voir les nouveaux modèles Silhouette Collection 95.

La gamme complète en démonstration à notre Salon d'optique pendant le mois de mars seulement.

**SPECIAL DE MARS**  
sur toutes nos grandes marques, à l'achat de montures et de verres à prix courant.  
Sur présentation de ce coupon. Ne peut être combiné à aucune autre promotion. Expire le 31 mars 95.

**PIERRE LAFORCE**

opticien  
Place Laurier, 3e étage, 658-4753

# Le meurtre d'un Somalien Un officier canadien risque un an de prison

**PETAWAWA, Ont. (PC)** — Le capitaine Michael Sox n'a montré aucun regret pour son rôle dans le passage à tabac mortel d'un prisonnier somalien et devrait être condamné à un an de prison, a soutenu hier l'accusation à sa cour martiale.

« Pendant toute la durée du procès il n'y a pas eu le moindre remords », a fait remarquer le lieutenant-colonel Norman Peel à un groupe de cinq militaires à qui il appartiendra de délibérer sur la sentence.

« Nous n'avons pas vu l'ombre d'un remords pendant toutes les procédures, quelque chose qui dirait: « j'ai appris une leçon, pardonnez-moi, et je vais faire en sorte que cela ne se produise plus jamais. »

d'avoir commis un acte préjudiciable à l'ordre et à la discipline a été suspendue.

L'accusation a soutenu durant la cour martiale que Sox a commencé la série d'événements qui ont entraîné la mort de Shidane Arone en faisant part à ses commandants de section d'un ordre permettant de rouvoyer les prisonniers. La défense a maintenu qu'il n'avait fait que rapporter des commérages.

## La défense veut une simple réprimande

L'avocat de la défense, le major Ken Lindstein, a fait valoir vendredi qu'une sentence adéquate pourrait être une réprimande sévère.

Si Sox est condamné à une

peine de prison, il sera automatiquement renvoyé de l'armée.

La cause a été ajournée à lundi, alors que le juge avocat, le lieutenant-colonel Alain Ménard s'adressera au groupe faisant office de jury pour lui faire connaître ses vues sur la sentence.

## Colletette discret

De passage à Valcartier hier, le ministre de la Défense, David Colletette, a refusé de commenter l'enquête de la cour martiale, compte tenu que cette enquête ne se terminera que lundi.

Le gouvernement canadien est censé annoncer dans quelques jours les détails de l'enquête publique promis en décembre sur le comportement des militaires canadiens qui participaient à la force des Nations unies dans la Corne de l'Afrique.

« Je ne peux rien dire à ce sujet tant que l'enquête en cours n'est pas terminée », a-t-il dit.

**PORTES OUVERTES LE DIMANCHE 19 MARS DE 13 H À 16 H**  
Centre d'accueil et appartements 110 chambres privées en centre d'accueil et 50 appartements spacieux pour personnes autonomes et non autonomes, en convalescence ou personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

**LES JARDINS du HAUT-SAINT-LAURENT**

**CENTRE D'ACCUEIL**  
Service de médecins  
Service d'infirmières 24 h  
Service d'appel dans chaque chambre  
Physiothérapie, ergothérapie, diététiste  
Service bancaire, coiffure  
Service religieux, service de soins d'assistance, repas, collation et beaucoup plus.

**APPARTEMENTS**  
Balcon privé  
Entrée lavase, sècheuse  
Conciergerie, stationnement  
Service de repas et entretien (optionnel)  
Minibus pour le magasinage et beaucoup plus.

**872-4936**  
4770, RUE ST-FÉLIX, ST-AUGUSTIN-DE-DESMAURES (QUÉBEC) G3A 1B1  
TEL.: (418) 872-4936 FAX: (418) 872-4945

**CONFÉRENCE "La numérogologie, un mythe ou une réalité"**

**ANDRÉ MAURICE**  
voyant international et parapsychologue  
En plus de brèves analyses seront faites parmi les participants consentants.

Date: mercredi 29 mars 1995  
Heure: 19h30  
Coût: 15 \$  
Lieu: Château Bonne Entente 3400, chemin Ste-Foy Ste-Foy

Réervations avant le 24 mars 1995  
**653-2312**  
Une collation sera servie

**COURS D'ESPAGNOL**  
Diffudi International  
ESPAGNOL (87 \$) 30 HEURES DE COURS  
ANGLAIS-PORTUGAIS-RUSSE  
DANSE-FLAMENCO-TANGO-SALSA  
INSCRIPTION: 16 MARS 95 DE 9H30 À 20H  
TEST DE CLASSEMENT ESPAGNOL/ANGLAIS  
21 MARS DE 17H À 19H30  
880, Père-Marquette, 1er étage  
682-3617  
Librairie Ethnique

**LA BOUSSOLE**  
**CONFÉRENCE**

**Dr Marc-André Roy, psychiatre**  
Titre: Troubles de comportement et schizophrénie  
Thèmes: Le conférencier abordera principalement les deux sujets suivants:  
1. Les différents symptômes de schizophrénie (positifs, négatifs, désorganisations) et leurs impacts sur le fonctionnement quotidien  
2. Ses projets de recherche Services Dicoséams  
1073, boul. René-Lévesque Ouest, Québec  
Date: Le mardi 21 mars 1995  
Heure: 19h  
Coût: 15 \$

LA BOUSSOLE  
Regroupement des parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale  
960, av. Holland, bur. 103  
Québec, G1S 3T1  
662-3780

**Partenaire de vos ambitions!**

**ANGLAIS**  
Programme pour adultes en petits groupes (4 à 6 personnes)  
Étudiants de même niveau  
45 heures (10 semaines)  
**359\$**  
DÉBUT: 10 avril 1995

**SAMEDIS-JEUNES**  
Programme de rattrapage et d'aide à l'apprentissage de l'ANGLAIS  
Pour les 8 à 15 ans  
30 heures (10 samedis)  
Toutes les activités se déroulent en ANGLAIS: artistiques, éducatives, récréatives et culturelles  
**249\$**  
Petites équipes, réservez tôt!  
DÉBUT: 1er avril 1995

**CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES CHARPENTIER**  
**CLIC Ste-Foy**  
2750, chemin Sainte-Foy  
Bureau 273  
**659-2542**

Le plus grand réseau privé d'enseignement des langues au Québec - Enregistré à la mesure de crédit d'impôt remboursable à la formation.

**École de diction et de communication orale**

**DERNIÈRE SEMAINE POUR VOUS INSCRIRE**  
Début des cours: 25 ou 27 mars 1995  
**INVITATION**  
Séance d'information donnée par Renée Hudon, le 21 mars à 19h.

Vous arrivez difficilement à exprimer votre pensée?   
On vous fait souvent répéter?   
Le trac vous fait perdre tous vos moyens?   
Votre voix est monotone?   
Vous évitez de prendre la parole en public?

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE DE CES QUESTIONS, LE COURS DE DICTION ET DE COMMUNICATION ORALE EST FAIT POUR VOUS.

Vous apprendrez à:  
• Vous exprimer clairement d'une façon ordonnée  
• Développer une plus grande facilité d'élocution  
• Maîtriser votre TRAC  
• Placer et projeter votre voix  
• Être naturel, crédible et convaincant  
• Parler devant un groupe  
• Améliorer votre image

**POUR INFORMATION: 653-1127**  
**Marie-Laurence Nadeau, dir.**  
Nous pourrions répondre à vos appels samedi et dimanche

Places disponibles en diction le samedi p.m. ou le mardi soir.  
Exercices pratiques filmés  
2669, chemin Sainte-Foy, bureau 100, Sainte-Foy (à proximité de l'Hôpital Laval)  
Pour les fonctionnaires provinciaux, l'École est inscrite au R.A.P.

**IMPLANTS DENTAIRES**

**VOUS AVEZ PERDU VOS DENTS ET VOUS EN AVEZ ASSEZ DE VOTRE HANDICAP?**

• Informez-vous de la possibilité d'un prêt-santé vous permettant de payer votre traitement à raison de 125 \$ à 300 \$ par mois par maxillaire.  
• Regardez nos émissions à TQS le dimanche à 10 h 30.  
• Demandez notre guide illustré sur les implants dentaires.

**Dr Pierre Dupont**  
Chirurgien-dentiste

**CONFÉRENCE TABLE RONDE**  
«Réponses aux questions de ceux qui désirent recevoir des implants dentaires»  
Le mercredi 5 avril  
Château Bonne Entente  
3400, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy  
19 h 30  
NOMBRE DE PARTICIPANTS LIMITÉ À 15  
Réservez votre place dès maintenant.

**PLUS DE 1000 IMPLANTS POSÉS DEPUIS 1988**

**527-1850 1-800-268-1850**

# Belle et rebelle.



Derrière comme devant, à l'intérieur comme à l'extérieur, la Jetta GLX est belle sous tous les angles. Génialement dessinée comme seuls les designers allemands peuvent le faire, ses lignes aérodynamiques capteront votre attention.

Mais attention! La belle cache sous le capot une redoutable bête. Son moteur VR6 de 172 chevaux sauvages vous fera galoper sur l'autoroute. Sa tenue de route hors du commun vous agrippera à la chaussée. Et son confort vous fera bondir de joie.

Avec ses sièges chauffants, son volant gainé de cuir et son toit ouvrant, la GLX est une véritable bête de luxe! La Jetta GLX, toujours géniale, encore plus rebelle.

**JETTA**   
Un plaisir qu'on ne  
veut pas partager.

#### RIVE-NORD

**Automobiles Langlois**  
6090, BOUL. STE-ANNE, L'ANGE-GARDIEN  
822-0671

**Automobiles R. Bouchard**  
999, BOUL. MGR DE LAVAL, BAIE-ST-PAUL  
435-2664

#### Qué-Bourg Auto

7777, BOUL. HENRI-BOURASSA  
CHARLESBOURG  
626-7777

#### Laval Volkswagen

777, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC  
687-4451

#### RIVE-SUD

**Montmagny Volkswagen**  
160, BOUL. TACHÉ OUEST, MONTMAGNY  
248-0057

#### Rinfret Automobiles

5355, BOUL. DE LA RIVE-SUD, LÉVIS  
833-2133

#### Rousseau & Fille Automobiles

2335, RUE NOTRE-DAME NORD  
THETFORD MINES  
338-6104

#### Vallée Automobiles

375, 136E RUE EST, ST-GEORGES, BEAUCE  
228-2931

## La fin de la « guerre du turbot » mise en veilleuse

# Le Canada fait reporter la réunion de l'OPANO

BRUXELLES (Reuter) — Les pourparlers entre l'Union européenne et le Canada pour mettre fin à la « guerre du flétan noir » ont été mises en veilleuse hier avec le départ inopiné vers Ottawa du chef de la délégation canadienne.

L'espoir de mettre rapidement fin au litige a subi un autre revers le même jour lorsque le Canada a demandé et obtenu le report sine die de la réunion de l'Organisation des pêcheries de l'Atlantique Nord (Opano) prévue du 22 au 24 mars.

La Commission européenne a déploré la décision du Canada estimant qu'il s'agit « d'un refus de discuter sur une base multilatérale » du problème.

Selon des sources communautaires, non seulement le Canada mais également la Russie et la Corée du sud ont indiqué qu'ils ne viendraient pas à Bruxelles pour la réunion.

Le départ du principal négociateur canadien, qui est intervenu au deuxième jour seulement des

« négociations qui ont suivi la libération, mercredi, du chalutier espagnol arraisonné par le Canada, n'a été dramatisé par aucune des deux parties ».

« À ce stade des pourparlers, il est essentiel pour notre équipe de négociateurs (...) de consulter les autorités canadiennes », a déclaré dans un communiqué Jacques Roy, l'ambassadeur du Canada auprès de l'Union.

« Les négociations se poursuivent », a précisé un porte-parole de la Commission tout en soulignant que toute possibilité de percée politique, notamment sur la répartition des quotas, était exclue, seuls des experts continuant à débattre des mesures de contrôle et de conservation des ressources de la pêche.

Selon Jacques Roy, des « pro-

grès significatifs » auraient même été réalisés sur cette dernière question, l'UE s'étant déclarée prête à effectuer des contrôles par satellite.

En revanche, le « refus » du Canada d'assister à la réunion de l'Opano a été très mal pris par la Commission européenne, qui avait pris mercredi l'initiative de la convoquer pour obtenir plus de la moitié des 27 000 tonnes disponibles.

« L'estai sera contrôlé » « La réunion n'aura pas lieu la semaine prochaine », a déclaré un porte-parole de la Commission. Aucune date n'a été fixée.

Jacques Roy avait auparavant demandé un report avec l'appui de la Russie, le temps qu'Ottawa et Bruxelles trouvent un accord sur une nouvelle répartition du quota de pêche de 27 000 tonnes de turbot en 1995 dans les eaux internationales gérées par l'Opano, qui rassemble 15 pays opérant dans ces eaux.

« C'est une position inacceptable parce que nous estimons que ces questions devraient être traitées dans un cadre multilatéral », a estimé le porte-parole européen.

Les deux protagonistes du conflit ont par ailleurs continué vendredi à camper sur leurs positions de principe.

Le Canada n'a toujours pas abrogé sa loi du trois mars dernier par laquelle il s'est arrogé le droit d'arraisonner dans les eaux inter-

nationales des bateaux étrangers qui violeraient son moratoire de 60 jours sur la pêche au flétan noir, ce qui lui avait permis de saisir le chalutier espagnol Estai.

Même si ce dernier a été libéré, il n'est pas exclu que le Canada arraisonne un autre navire en cas de tension.

L'UE a aussi refusé d'accorder du crédit aux accusations du Canada selon lequel les cales de l'estai renfermaient des carrelots, dont la pêche fait l'objet d'un moratoire, et des filets dont les

mailles seraient de 80 mm, au lieu des 130 mm obligatoires afin de capturer illégalement des petits poissons.

La présence de carrelots dans les cales de l'Espagne pourrait, selon la Commission, s'expliquer par le fait que le bateau est parti en novembre de Vigo, en Galicie, et que cette espèce a pu être pêchée à un moment autorisé.

L'Union continue d'affirmer que toute constatation réalisée à bord d'un bateau arraisonné illégalement dans les eaux internationales

est nulle et non avenue, mais une différence sensible de ton est désormais perceptible.

La Commission européenne demande maintenant des « preuves » et annonce que l'estai sera inspecté à son retour en Europe.

L'OPANO regroupe 15 membres: Le Canada, la Bulgarie, la Corée, Cuba, le Danemark (pour les îles Féroé et le Groenland), l'Estonie, l'Islande, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, la Norvège, la Pologne, la Roumanie, la Russie et l'Union Européenne.

## L'Office de commercialisation veut une révision du mode de fixation des prix

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — L'Office de commercialisation du flétan du Groenland souhaite une révision du mode de fixation de prix.

par HENRI MICHAUD  
collaboration spéciale

« Le processus actuel comporte des lacunes qui devront être corrigées, précise Alain Dugas de l'Office de commercialisation. Au cours du présent mandat, les administrateurs se pencheront donc sur l'ensemble du mode de fixation des prix pour y apporter les correctifs nécessaires. » L'imposition d'un prix par la Régie des marchés agricoles et alimentaires constitue un

des irritants soulevés par les pêcheurs.

Réunis en assemblée générale, quelque 70 membres de l'Office ont confié un mandat clair à leurs négociateurs. Pour la prochaine saison, ils espèrent obtenir 25% du prix du vente pour chaque livre de flétan du Groenland (turbot). Ce prix ne pourrait toutefois être inférieur à 75¢ la livre. Des pourparlers en ce sens ont déjà été entrepris avec les industriels. Les représentants de l'Office attendent une contre-proposition, au cours des


prochaines semaines.

Pour sa part, le président de l'organisme, Rosaire Gauthier, a lancé un appel à la solidarité des pêcheurs. « Nous avons besoin de votre confiance et de votre appui. Les négociations qui s'amorcent seront hardues et nous vivrons des années plus difficiles. » Une résolution d'appui inconditionnel au ministre Brian Tobin a également été adoptée, à l'unanimité.

En 1994, les 140 pêcheurs membres de l'Office ont reçu un prix pondéré de 0,78 \$ pour chacune des 5,9 millions de livres débarquées, pour des revenus totalisant 4,6 millions \$. Les pêcheurs ont ramené 2712 tonnes métriques.

**EXPOSITION - CONFÉRENCE**  
Le lundi 20 mars 1995  
**LES ÉVANGILES SECRETS ET LA GNOSE**  
Ouverture de l'exposition à 18h30 / Début de la conférence à 19h30  
Salon Alphonse-Desjardins, Collège St-Charles-Garnier, 1er étage  
1150, boul. René-Lévesque Ouest, Québec (métrobus 500 et 801)  
**ENTRÉE LIBRE**

**Félicitations!**  
Vendeur de l'année 1994




**Pierre Gauvin**  
Vendeur de l'année 1994

La direction de Lallier Ste-Foy tient à féliciter M. Pierre Gauvin d'avoir obtenu le titre de vendeur de l'année en 1994.

Ce sont principalement son professionnalisme et son souci de la clientèle qui lui ont permis de connaître un tel succès.

Encore une fois, toutes nos félicitations!

2200, boul. Charest Ouest  
Sainte-Foy (Québec)  
**687-2525**



**Ouest Canadien**

<b>2699\$</b> p/p occ. double réservez tôt	<b>2899\$</b> p/p occ. double réservez tôt	<b>2499\$</b> p/p occ. double réservez tôt	<b>2639\$</b> p/p occ. double réservez tôt
<b>QUEST CANADIEN ET STAMPEDE</b>	<b>QUEST CANADIEN ET PARC YELLOWSTONE</b>	<b>QUEST CANADIEN ET SEATTLE</b>	<b>TRAVERSÉE CANADA-USA</b>
14 jours, 15 repas. Comprend: avion-autocar-train-croisière. Tous les départs garantis.	16 jours, 16 repas. Comprend: avion-autocar-train. Tous les départs garantis.	12 jours, 13 repas. Comprend: avion-autocar-train-croisière.	24 jours, 24 repas. Comprend: vidéocar.

PLUS DE 30 DATES DE DÉPARTS

Tous nos forfaits par avion comprennent: les vols de Dorval (supplément de Québec), l'autocar de luxe, l'hébergement en hôtel 3\*\*\* ou 4\*\*\*\*, le guide-accompagnateur, toutes les visites payantes au programme, tous les déjeuners, les taxes aériennes et TPS, les documents de voyage personnalisés, la manutention d'une valise. Réduction «Réservez-tôt» avec dépôt de 200\$ p/p versé 90 jours avant la date du départ.

**CADEAUX** À l'achat d'un voyage, nous vous remettrons sans frais le nouveau jeu éducatif «Nature Enjeux» édition spéciale Kilomètre Voyages ou un splendide recueil de photos sur la ville de Québec avec une carte Bell de 10\$.

Consultez votre agence de voyages.

**KILOMÈTRE voyages**

**LE RÉSEAU QUALITÉ (Canada - USA)**  
Membre de l'Association Québécoise de la Qualité

**SÉMINAIRE-ATELIER ISO 9000 de 3 jours**

«Planification de l'implantation d'un système d'assurance qualité conforme aux normes ISO 9000».

Au Château Bonne Entente  
3400, chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy (Québec)

les 5, 6 et 13 avril 1995

795 \$, taxes en sus

La démarche, les techniques, les outils et la méthode sont expliqués, démontrés et appliqués en atelier.

Le séminaire est axé sur le «comment» plutôt que sur le «quoi» faire.

Pour information et inscription, veuillez communiquer avec Gilles Lamontagne, associé principal.

Le Réseau Qualité  
3171, Louis Amos  
Lachine (Québec) H8T 1C4

Tél.: 819-327-5170  
Fax: 819-327-5171

**JUSQU'AU 16 AVRIL VISITEZ NOTRE EXPOSITION ANNUELLE DE PATIOS ET PISCINES MONT-JOIE ENTRÉE GRATUITE**

**LENTRE-DESIGN Place LEBOURGNEUF**

**EXPO BATEAU LARSON MARINE GALLAGHER 871-8029 ENTRÉE GRATUITE**

**LITS D'EAU 2000**

**Salon Design**

**AVENTURE ELECTRONIQUE**

**mobilia**

**MATELAS DAUPHIN**

**Meubles Design Yvon St-Gelais**

**dixVersions**

**Groupe Réno Sélect Rénovation**

**33 autres marchands à votre service**

<p><b>Restaurants</b> Brasserie Chinoise Chez Jhasmine Café Suprême Dutchrites Pik-Nik <b>Cadeaux</b> L'Incognito</p>	<p><b>Services</b> Banque Laurentienne Betty Brite Tabagie du Mail Zoom Coiffure Climatisation/chauffage Carrefour de l'Énergie <b>Fleuriste</b> Beau Cadeau</p>		<p><b>Alimentation</b> Fromagerie Lebourgneuf MAXI Naturiste JMB <b>Quincaillerie</b> Castor Bricoleur <b>Chauffage-climatisation</b> Carrefour de l'Énergie</p>	<p><b>Vêtements</b> L'enseigne du cuir Le Bateau blanc Liquidation mode Lebourgneuf <b>Spécialités</b> Artisan vinicole Centre Singer Carrefour Dollar Encadrement Vision</p>
---	--	--	--	---

# Pour la Norvège, la chasse des phoques répond à une nécessité

PARIS (AP) — Alors que les associations de défense des animaux commencent à protester contre la réouverture de la chasse des phoques à la fin du mois, l'ambassade de Norvège à Paris a publié hier une mise au point de quatre pages pour souligner l'aspect économique et de gestion des espèces de cette « activité traditionnelle » au bord de l'océan Arctique et de l'Atlantique Nord.

(...) Ces déplacements à but alimentaire ont donné lieu à des « invasions » massives le long des côtes, où les animaux mangent de grandes quantités de poissons et abiment les engins de pêche. De plus alors, « des dizaines de milliers » d'entre eux meurent noyés dans des filets.

De toute façon, « lorsqu'une espèce animale n'est pas chassée et se développe librement, elle atteint tôt ou tard le seuil du supportable pour la nature environnante » et « son état se dégrade » (ralentissement de la croissance, diminution de la fécondité, etc).

### Maladies cardio-vasculaires

Utilisant un autre argument de choc, l'ambassade souligne que le phoque est chassé entre autres pour son lard, « particulièrement riche en acides gras oméga-3 qui,

d'après les chercheurs, peuvent avoir une action préventive contre les maladies cardio-vasculaires »...

Au total, la campagne de chasse 1995 devrait se solder par la capture de 20 625 phoques adultes et 2250 jeunes sevrés (car « la capture de bébés phoques, avant qu'ils aient été abandonnés par leur mère, n'est toujours pas permise et elle ne le sera pas à l'avenir »).

### Recherches

La chasse des jeunes phoques, précisément, s'inscrit dans un programme de recherche en partie consacré à l'étude de la nutrition du phoque. Un deuxième projet, portant sur 350 jeunes, aura pour objectif l'étude des possibilités d'amélioration des méthodes de chasse. Le fusil sera la seule arme utilisée (alors que la seule arme autorisée pour cette catégorie est normalement la gaffe, « instrument simple et efficace provoquant une perte de connaissance immédiate et une mort rapide »).

### Réactions rapides

Bien évidemment, la réaction des organisations de défense des animaux ne s'est pas fait attendre. Ainsi, la Fondation Brigitte Bardot appelle à la manifestation lundi devant les ambassades de Norvège et du Canada à Paris. Elle accuse Oslo de « reprendre la chasse des bébés phoques, interdite depuis 1989, sous un prétexte scientifique » et reproche au Canada de « subventionner le massacre » en octroyant une prime par livre de viande et d'autoriser la « chasse sportive » en l'ouvrant aux amateurs.

Un autre mouvement, Le Rassemblement des opposants à la chasse, de son côté fait le parallèle avec la chasse de la baleine et fustige la Norvège, « ce pays réfractaire à tout renoncement à ces tueries perpétrées sous couvert de recherche scientifique ». « Pour étudier les phoques, rien de tel que de les étudier vivants ! » lance le ROC.

Intitulé « Les phoques et la chasse aux phoques : Mythes et réalités », le document norvégien explique que « pour maintenir les populations de phoques à un niveau raisonnable, il faut y effectuer des prélèvements » et que « c'est pour cette raison que la Norvège autorise (leur) chasse ».

### Invasions massives

« Pour le seul Atlantique Nord, la population de phoques du Groenland atteint presque quatre millions d'individus » et leur nombre de façon générale est en augmentation. Le texte fait valoir que « lorsqu'elles sont en surnombre, certaines populations de phoques (...) sont capables de se déplacer sur de très longues distances dans le but de trouver de la nourriture.

**YOGA**

*Un yoga en douceur*  
postures relaxation  
respiration méditation

Début: 3 et 5 avril

**Paul Gaucher**  
13 ans d'enseignement  
527-8232

**RECHERCHE**

2 jours seulement  
Nous achetons cartes postales de 1875 à 1950, neuves ou usagées  
Le dimanche 19 mars de 11h à 18h  
Le lundi 20 mars de 10h à 18h

Nous serons à  
**L'HÔTEL DES GOUVERNEURS**  
3030, boul. Laurier, Sainte-Foy  
(salle Courcelles)

Renseignements: 651-3030 (salle Courcelles)  
R. Villeneuve (514) 473-2822

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

LE JARDIN MOBILE

SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 19 MARS 1995

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX DANS TOUTES NOS SUCCURSALES

<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: large;">BANANES</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Produit importé</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center; font-size: x-large; font-weight: bold;">35¢</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">77¢ le kilo la livre</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: large;">CHAMPIGNONS</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Blancs, frais, de l'Ontario</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center; font-size: x-large; font-weight: bold;">95¢</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">la chopine</p>
<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: large;">POIRES BARTLETT</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Muries à point, produit de l'Argentine</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center; font-size: x-large; font-weight: bold;">95¢</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">2,09\$ le kilo la livre</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: large;">LAIQUE POMMÉE</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Produit de Californie, gr.24</p> <p style="text-align: center;">grosneur 24</p> <p style="text-align: center;">grosneur 30</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center; font-size: x-large; font-weight: bold;">85¢</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">chacune</p>
<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: large;">CONCOMBRE ANGLAIS</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Produit de serre, de l'Ontario, gr.moyen</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center; font-size: x-large; font-weight: bold;">1.25\$</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">chacun</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: large;">FEVES VERTES</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Produit des États-Unis, préemballées</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center; font-size: x-large; font-weight: bold;">1.65\$</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">3,64\$ le kilo la livre</p>
<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: large;">LAIQUE FRISEE VERTE</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Produit de Californie, gr.24</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center; font-size: x-large; font-weight: bold;">85¢</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">chacune</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: large;">LAIQUE ROMAINE</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Produit de Californie, gr.24</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center; font-size: x-large; font-weight: bold;">95¢</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">chacune</p>
<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: large;">EPINARDS</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Produit des États-Unis, sac de 10 onces (284gr)</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center; font-size: x-large; font-weight: bold;">95¢</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">sac 284 gr</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: large;">ASPERGES FRAICHES</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Produit des États-Unis, préemballées</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center; font-size: x-large; font-weight: bold;">1.95\$</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">4,30\$ le kilo la livre</p>
<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: large;">AVOCAT HASS</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Produit du Mexique, gr.18-20</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center; font-size: x-large; font-weight: bold;">55¢</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">chacun</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: large;">CHOUX DE BRUXELLES</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Produit des États-Unis, préemballés</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center; font-size: x-large; font-weight: bold;">1.15\$</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">la chopine</p>
<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: large;">RADIS 1 LIVRE</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Produit des États-Unis, sac de 1 livre (454gr)</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center; font-size: x-large; font-weight: bold;">75¢</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">sac 454 gr</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: large;">MELON MIEL</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Variété "Orange fresh", produit des États-Unis, gr.9</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center; font-size: x-large; font-weight: bold;">1.95\$</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">chacun</p>

11 SUCCURSALES LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084	CHARLESBOURG 1047, boul. du Jardin 627-0344	STE-FOY 3440, de la Pérade 857-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ormière 842-0909
LÉVIS 51 route Kennedy 835-5526	BEAUPORT 344 Seigneurielle 661-7997	CHARLESBOURG 4145, 1ère Avenue 622-2291	CAP-ROUGE 1198 Jean Gauvin 872-7473
STE-FOY 2700 chemin Ste-Foy 651-2717	BÉRNIERES 585 Route 116 831-4611	ST-ROMUALD 835, 4ème Avenue 834-3232	NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

# YÉTI-LÀ?



**OUI YÉ LÀ!**  
PROFITEZ DU PRÉABONNEMENT "YÉTI-MANIAQUE 1995-1996" AVANT LE 17 AVRIL 1995.

- 15%\*** Il vous offre 15% de réduction sur les tarifs réguliers d'abonnement de la saison 1994-1995. Aux nouveaux abonnés, il offre en plus 3 jours consécutifs de ski gratuits en avril 1995.\*
- 12 mois sans frais sans intérêts.** Il vous offre d'étaler votre paiement sur 12 mois, sans frais et sans intérêts. Si vous payez comptant ou par carte de crédit, économisez 5% ou 3% supplémentaires, selon le cas.
- 100% remboursable.** Sans risque puisque vous pourrez annuler votre abonnement, entre le 1<sup>er</sup> et le 15 octobre 1995, et vous faire rembourser à 100%.

## YÉTI ASSEZ FIN!

Il vous offre de vous abonner aux meilleures conditions de ski et à la meilleure ambiance pour aussi peu que 14\$ / mois pour les étudiants et 17\$ / mois pour les adultes (taxes en sus). Pour profiter de cette offre, présentez-vous à la station ou appelez-nous pour obtenir toutes les informations par la poste.

# St 73 neham

(418) 848-2411

POUR LE SKI. POUR LE PRIX. PAR L'AUTOROUTE.

## Les commissions scolaires devront trouver 90 millions \$ en partie dans les conventions

QUÉBEC — Prise pour fonctionner avec 90 millions \$ en moins, la Fédération des commissions scolaires compte sur des assouplissements aux conventions collectives et sur une décentralisation.

par BRIGITTE BRETON  
LE SOLEIL

Le ministre de l'Éducation doit déposer la semaine prochaine ses crédits. Le gouvernement a cependant déjà annoncé que les enveloppes budgétaires seront gelées au cours des trois prochaines années. Avec les coûts de systèmes qui augmentent tout de même à cause de la progression dans les échelles de salaires et l'entretien des bâtiments, la Fédération devra donc

autofinancer 90 millions \$ à même son budget.

La présidente de la fédération, Mme Diane Drouin, convient que tout le monde doit faire sa part compte tenu de l'état des finances publiques. Après 12 années de compressions dans le réseau de l'éducation, Mme Drouin considère que la fédération doit maintenant regarder dans les conventions collectives du personnel et dans la décentralisation pour trouver une marge de manœuvre.

La présidente se veut toutefois rassurante. « Pas question de toucher aux personnes. Nous ne réduisons pas les salaires et nous n'augmenterons pas les heures de travail ». La Fédération veut toutefois plus de souplesse, plus de latitude. Sans vouloir contrecarrer les négociations en cours sur l'organisation du travail, Mme Drouin estime que la sécurité d'emploi, la mobilité et les frais d'arbitrage sont des éléments à examiner. « Il faut éviter que l'enfant dans la classe souffre ».

La Fédération des commissions scolaires croit aussi qu'une décentralisation permettrait d'éco-

nomiser. « Il y a encore trop de doublons entre le ministère, les directions générales et les commissions scolaires ».

Selon Mme Drouin, il faut élargir le champ de compressions puisque les commissions scolaires ont déjà fait des coupes en diminuant les activités parascolaires, en renouvelant moins souvent les livres des bibliothèques et en réclamant une plus grande participation financière des parents. « Nous avons même touché au thermostat des écoles », mentionne la présidente pour illustrer que les commissions scolaires sont rendues au bout de l'élastique.

### En Bref

#### ■ Les travailleurs du Casino de Charlevoix obtiennent leurs accréditations

POINTE-AU-PIC — Le ministère du Travail a entériné les demandes d'accréditations des travailleurs du Casino de Charlevoix, donnant ainsi le feu vert aux négociations entre les deux parties. Les croupiers, les travailleurs de l'entretien et de l'administration ont tous été regroupés à l'intérieur de la même accréditation, à la demande de l'employeur, la Société des casinos du Québec.

Par contre, le ministère a émis une accréditation particulière pour les membres de la sécurité, qui seront représentés par les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), un syndicat affilié à la FTQ. « Nous allons nous réunir au cours des prochains jours pour élire un comité de négociations et préparer le cahier de demandes », dit le président des TUAC, M. Marcel Tremblay. Il y a un peu plus de 200 membres dans le syndicat représentant les croupiers et le reste du personnel. Quant aux syndiqués du service de sécurité, ils sont une trentaine.

# « Après enquête, c'est le portatif le moins cher! »

# Liberti

## 19<sup>95</sup>\$ par mois

**4 mois d'appels\* gratuits à la maison, durée illimitée.**

**4 mois d'appels\* gratuits les week-ends, durée illimitée.**

- Le téléphone vous appartient.
- Frais d'activation et d'accès au réseau gratuits.
- Modes de prépaiement flexibles et économiques.
- Payez en un seul versement et obtenez 12 mois d'appels gratuits à la maison, durée illimitée.

Pour plus d'information, ou pour recevoir votre LIBERTI à la maison, composez le 1 800 43-Liberti ou passez chez l'agent le plus près de chez vous.

Forfait Liberti seulement. Contrat de 18 mois. Abonnement avant le 14 mai 1995. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. L'appareil peut être différent du modèle illustré. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Disponible chez les agents participants. \*Appels locaux seulement. † 30 appels par mois.



## Bell Mobilité

### CENTRES CELLULAIRE PLUS

Chicoutimi  
Cellulaire Chic enr.  
Tél.: (418) 696-0506

Québec  
Centre Cellulaire  
Charest  
Tél.: (418) 687-2121

Radio d'auto de  
Québec inc.  
Tél.: (418) 872-4040

Ste-Foy  
La CelluBoutique  
Tél.: (418) 650-1000

AGENTS AUTORISÉS  
Beauport  
Inter Cellulaire enr.  
Tél.: (418) 660-9909

Charlesbourg  
Télé-Dynamique inc.  
Tél.: (418) 623-5404

Chicoutimi  
Communication  
Proplus  
Tél.: (418) 690-9300

Lévis  
Cell Pro  
(Div. Centre Automod)  
Tél.: (418) 838-2355

Québec  
Ameublements  
Tanguay inc.  
Tél.: (418) 847-4411

Cellulaire Canada  
Division de  
C.B.C.I. Télécom inc.  
Tél.: (418) 626-2773

La Clef de Sol inc.  
Tél.: (418) 627-0840  
Stéréauto  
Tél.: (418) 527-5644

Rivière-du-Loup  
La CelluBoutique  
Tél.: (418) 868-8888

Robertsonville  
Le Pro du C.B. inc.  
Tél.: (418) 338-3440

JEAN COUTU

Radio Shack

SEARS

STEREO

STEREO

le SuperClub  
Vidéotron

# Parizeau s'attaque à la lenteur bureaucratique

QUÉBEC — Le grand patron n'est pas content. Impatient, le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, a récemment grondé les administrateurs de l'État québécois pour leur incapacité à « faire bouger les choses » plus rapidement et à répondre promptement aux demandes de la population.

Textes de GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

« Je ne suis pas complètement satisfait des progrès que nous avons fait depuis septembre dernier. Les choses sont encore beaucoup trop lentes à mon goût et je suis certain qu'il y a possibilité de faire mieux ».

La sortie du premier ministre, il y a une dizaine de jours, devant les

membres de l'Institut d'administration publique du Canada, est passée pratiquement inaperçue dans les médias. Cependant, elle a provoqué des remous chez les administrateurs publics québécois.

« Bouger, c'est tout ce que je demande », confiait au SOLEIL un cadre supérieur. « Que l'on me libère des centaines et des centaines de normes et de règles que je dois appliquer pour des opérations insignifiantes qui n'em-

pêchent trop souvent de faire ce que je suis payé pour faire, c'est-à-dire servir le contribuable ».

### Lourdeur bureaucratique

Au pouvoir depuis plus de 100 jours, Jacques Parizeau connaît la machine gouvernementale comme le fond de sa poche pour y avoir été mandarin, ministre et, maintenant, premier ministre. Il n'hésite pas à vilipender la lourdeur bureaucratique de l'État.

« Trop souvent, on dirait que, dans le secteur public, le temps n'a pas d'importance. Or ce n'est pas vrai. Pour l'entreprise qui fait une demande ou pour le citoyen qui

s'adresse à l'État, le temps de réponse a souvent une importance primordiale », signale Jacques Parizeau.

« Même s'il est souvent plus facile de faire trainer les choses ou de se relancer la balle, je vous demande de vous faire un devoir de régler les problèmes dans les plus courts délais possible (...) Je vous demande de revoir vos procédures de façon à ce que la plus grande proportion possible de demandes en provenance des citoyens puissent être traitées directement par une seule instance ayant tous les pouvoirs nécessaires pour y donner une réponse immédiate ».

### Délégation de pouvoirs

Pour ce faire, Jacques Parizeau voudrait que les ministères et organismes accordent plus de responsabilités aux fonctionnaires de première ligne, ceux qui sont en contact direct avec les citoyens,

afin qu'ils puissent répondre adéquatement aux contribuables sans devoir les faire circuler dans un labyrinthe sans fin. Le premier ministre propose aux organisations publiques de s'inspirer des points de repère identifiés par le Protecteur du citoyen pour améliorer les services à la population.

### À l'heure de la régionalisation

Jacques Parizeau, qui demande aussi aux gestionnaires de se mettre à l'heure de la régionalisation (« lorsqu'il y a des arbitrages à faire, on privilégie le point de vue de la région plutôt que de l'appareil central ») et de la fin des règles nationales et uniformes, le « mur à mur », estime que le gouvernement a fourni les outils aux ministères et organismes pour leur permettre « de bouger et de régler rapidement les problèmes » : allègement des contrôles administratifs et responsabilisation des gestionnaires, cadre budgétaire à l'abri de pon-

tions inattendues et entente-cadre avec les syndiqués sur l'organisation du travail.

À partir du 1er avril, le Conseil du Trésor supprimera d'autres contrôles administratifs aux ministères et organismes du gouvernement. Le secrétaire du Conseil du Trésor, André Dicaire, confirme que les gestionnaires auront très bientôt plus de marge de manoeuvre en ce qui a trait à la gestion des ressources humaines et du personnel occasionnel, des ressources informatiques et des locations d'espace.

« Il s'agit d'un virage majeur et important orienté vers une plus grande responsabilisation des ministères et organismes des opérations quotidiennes de gestion », souligne M. Dicaire qui note que la première vague d'allègement administratif a fait diminuer de 25 % la masse de documents de contrôle de tout acabit acheminée au Conseil du Trésor.

## Si l'objectif est souhaité, sa réalisation sera ardue

QUÉBEC — Rendre l'État moins lourd et plus près du citoyen, employés et dirigeants de l'appareil gouvernemental partagent le point de vue du premier ministre, Jacques Parizeau. « Mais on ne tourne une telle machine sur un dix sous », constate le président de l'Association des cadres supérieurs du gouvernement du Québec, André Descoteaux.

« Nous ne pouvons pas tout changer du jour au lendemain », renchérit la présidente du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Danielle-Maude Gosselin, en signalant que les cicatrices laissées par des années de relations de travail orageuses entre Québec et ses employés sont encore à vif malgré la volonté du nouveau gouvernement d'essayer d'enterrer la hache de guerre.

### Méfiance réciproque

« La signature d'ententes sur l'organisation du travail n'a pas fait disparaître la méfiance entre les parties notamment dans un contexte de compressions budgétaires dans lequel personne n'est intéressé à mettre sa tête sur le billot », ajoute la présidente du SFPQ.

Selon elle, les fonctionnaires de premières lignes n'attendent que le signal des dirigeants gouvernementaux pour prendre encore plus de responsabilités et devenir le guide que le citoyen désire tant lorsqu'il navigue dans les dédales de l'État.

« L'un des plus importants changements de mentalité qui doit survenir dans la fonction publique pour accélérer le processus d'ouverture de l'État aux besoins de la population est que les dirigeants doivent apprendre à écouter les fonctionnaires qui sont en liaison quotidienne avec les contribuables. Eux, ils connaissent les embûches qui privent les contribuables de réponses rapides et précises à leur demande », souligne Danielle-Maude Gosselin.

Disant comprendre que l'agenda politique de gouvernement péquiste faisait en sorte que Jacques Parizeau veut que ça bouge rapidement, André Descoteaux estime que les cadres de la fonction publique n'ont jamais été aussi sensibilisés à la notion du service à la clientèle.

### Appréhensions

L'allègement des contrôles administratifs du Conseil du Trésor réjouit les cadres supérieurs qui appréhendent, par contre, le jour où ils se retrouveront avec plus de pouvoirs et une marge de manoeuvre élargie.

« Habités à appliquer les règles et les normes, à jouer le livre, comme on dit, les cadres devront apprendre à prendre des risques. Prendre des risques, ça veut aussi dire le droit à l'erreur », précise M. Descoteaux.

Pour Robert Savard, président de la Confédération nationale des cadres du Québec, un organisme qui représente des gestionnaires des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux, la bougeotte n'a jamais été aussi vive dans les réseaux.

### Drames personnels

S'il approuve le goût du changement que tente de propager le gouvernement péquiste, il regrette cependant que les mouvements ne se font pas toujours dans le respect des individus. « Dans le réseau de la santé et les services sociaux, on a parfois l'impression que le goût de bouger rapidement fait en sorte que l'on tourne les coins ronds et que l'on ne se soucie guère des drames professionnels et personnels vécus par les cadres et employés victimes du vent de changement », déplore M. Savard.

**LE MOIS DES FAMILLES**

**Commencez à payer dans**

**Jan**

**Le 12 mars 1996**

sur tout la marchandise

**GAGNEZ \*\* des bons d'achats de 1000\$, 100\$ ou 50\$**

Écoutez CHRC 800 311-1111 tous les matins du lundi au vendredi

 <p><b>46 po STEREO</b></p>	<p><b>RCA</b></p> <p><b>RÉCEPTEUR-MONITEUR STEREO (138616)</b></p> <p>Nouveau design mince. Image sur image couleur. Système de récupération du son SRS. Amplificateur stéréo de 10 watts. Son stéréo d'antenne avec réduction de bruit dbx/SAP. Télécommande universelle Master Touch® (43 touches). Système vidéo à gain élevé. Panneau de moniteur à 13 prises audio/vidéo avec connecteur S-Video. Deux entrées d'antenne.</p> <p><b>1 995<sup>95</sup></b></p> <p>GARANTIE: 36 mois, 100% pièces et main-d'œuvre</p>	<p><b>RCA</b></p> <p><b>CAMÉSCOPE 8 mm (147151)</b></p> <p>Objectif à zoom motorisé 12:1 Viseur Sports Système d'autofocalisation à gamme étendue Enregistrement sous 2 lux Tête d'effacement mobile Modes d'enregistrement AE à sélection de scène Insertion heure et date Traitement de signal numérique Effets spéciaux numériques Titreur 2 lignes sur 1 page</p>  <p><b>699<sup>95</sup></b></p> <p>GARANTIE: 12 mois, 100% pièces et main-d'œuvre</p>						
 <p><b>33 po STEREO (31 po viables)</b></p>	<p><b>RCA</b></p> <p><b>RÉCEPTEUR-MONITEUR STEREO 33 po (135782)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrée et sortie audio</li> <li>• Haut-parleurs avant</li> <li>• Décodeur pour malentendant</li> <li>• Télécommande universelle</li> <li>• Master Touch®</li> </ul> <p><b>999<sup>95</sup></b></p> <p>GARANTIE: 36 mois, 100% pièces et main-d'œuvre</p>	<p><b>HITACHI</b></p> <p><b>RABAIS 300\$ INCLUS!</b></p> <p><b>LECTEUR À LASER COMPACT (149482) VIDÉO-AUDIO</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecteur à laser multifomat</li> <li>• Définition horizontale de 425 lignes</li> <li>• Tiror exclusif pour disques compacts audio</li> <li>• Ratio vidéo S/N: 49 db</li> <li>• Commande à distance 23 touches</li> <li>• Roulette de recherche avec balayage à deux modes</li> </ul> <p><b>499<sup>95</sup></b></p> <p>GARANTIE: 12 mois, 100% pièces et main-d'œuvre</p>						
<p><b>AFFICHAGE À L'ÉCRAN</b></p>  <p><b>MAGNÉTOSCOPE HQ VHS (137610)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Télécommande universelle</li> <li>• Minuterie programmable de 4 événements sur 1 an</li> <li>• Système de recherche d'index VHS</li> </ul> <p><b>249<sup>95</sup></b></p> <p>GARANTIE: 12 mois, 100% pièces et main-d'œuvre</p>	<p><b>4 TÊTES</b></p>  <p><b>MAGNÉTOSCOPE 4 TÊTES (149370)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Télécommande universelle Master Touch®</li> <li>• Minuterie programmable de 8 événements sur 1 an</li> <li>• Système de recherche d'index VHS</li> <li>• 3 1/2 po H., 15 po L., 10 1/4 po P.</li> </ul> <p><b>279<sup>95</sup></b></p> <p>GARANTIE: 12 mois, 100% pièces et main-d'œuvre</p>	<p><b>4 TÊTES</b></p>  <p><b>MAGNÉTOSCOPE VHS VCR + (149369)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Télécommande universelle</li> <li>• Master Touch®</li> <li>• Minuterie programmable de 8 événements sur 1 an</li> <li>• Système de recherche d'index VHS</li> </ul> <p><b>329<sup>95</sup></b></p> <p>GARANTIE: 12 mois, 100% pièces et main-d'œuvre</p>						
<p><b>A M E U B L E M E N T S</b></p> <p><b>T A N G U A Y</b></p> <p><b>ÉLECTRONIQUE</b></p> <p><b>Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!</b></p> <table border="0"> <tr> <td><b>LÉVIS:</b> 5720, boul. Étienne-Dallaire (418) 833-4511</td> <td><b>BEAUPORT:</b> 535, boul. Ste-Anne (418) 667-6282</td> <td><b>LES SAULES:</b> Carrefour Les Saules 5150, boul. l'Ormière (418) 871-4411</td> <td><b>TROIS-RIVIÈRES:</b> 2200, boul. des Récollets (819) 373-1111</td> <td><b>POINTE-AU-PÈRE:</b> 822, boul. Ste-Anne (route 132) (418) 725-4411</td> <td><b>CHICOUTIMI:</b> 1990, boul. Talbot (418) 698-4411</td> </tr> </table> <p><b>OUVERT LE DIMANCHE DE 12 h à 17 h Sauf Pointe-au-Père</b></p>			<b>LÉVIS:</b> 5720, boul. Étienne-Dallaire (418) 833-4511	<b>BEAUPORT:</b> 535, boul. Ste-Anne (418) 667-6282	<b>LES SAULES:</b> Carrefour Les Saules 5150, boul. l'Ormière (418) 871-4411	<b>TROIS-RIVIÈRES:</b> 2200, boul. des Récollets (819) 373-1111	<b>POINTE-AU-PÈRE:</b> 822, boul. Ste-Anne (route 132) (418) 725-4411	<b>CHICOUTIMI:</b> 1990, boul. Talbot (418) 698-4411
<b>LÉVIS:</b> 5720, boul. Étienne-Dallaire (418) 833-4511	<b>BEAUPORT:</b> 535, boul. Ste-Anne (418) 667-6282	<b>LES SAULES:</b> Carrefour Les Saules 5150, boul. l'Ormière (418) 871-4411	<b>TROIS-RIVIÈRES:</b> 2200, boul. des Récollets (819) 373-1111	<b>POINTE-AU-PÈRE:</b> 822, boul. Ste-Anne (route 132) (418) 725-4411	<b>CHICOUTIMI:</b> 1990, boul. Talbot (418) 698-4411			

## Les services d'autobus prêts à prendre la relève des taxis

QUÉBEC — Les autobus aéroportuaires prendront la relève des taxis si la menace de boycott du nouveau permis se concrétise le 1er avril.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Jean Dupont, directeur général de Visite touristique Feuille d'érable, compagnie assurant les services de navette entre les grands hôtels et l'aéroport international Jean-Lesage, a communiqué hier avec LE SOLEIL afin, a-t-il précisé, de fournir un autre point de vue dans la partie de bras de fer opposant l'administration de l'aéroport et les compagnies de taxi.

« Nous sommes parfaitement d'accord avec le fait que les propriétaires de taxi soient obligés de

payer un permis de 600 \$ pour avoir droit de desservir l'aéroport. Moi, je paie de tels permis depuis des années pour mes autobus. Par ailleurs, c'est la pratique partout, sauf à Québec, de devoir payer un permis pour travailler dans les aéroports. »

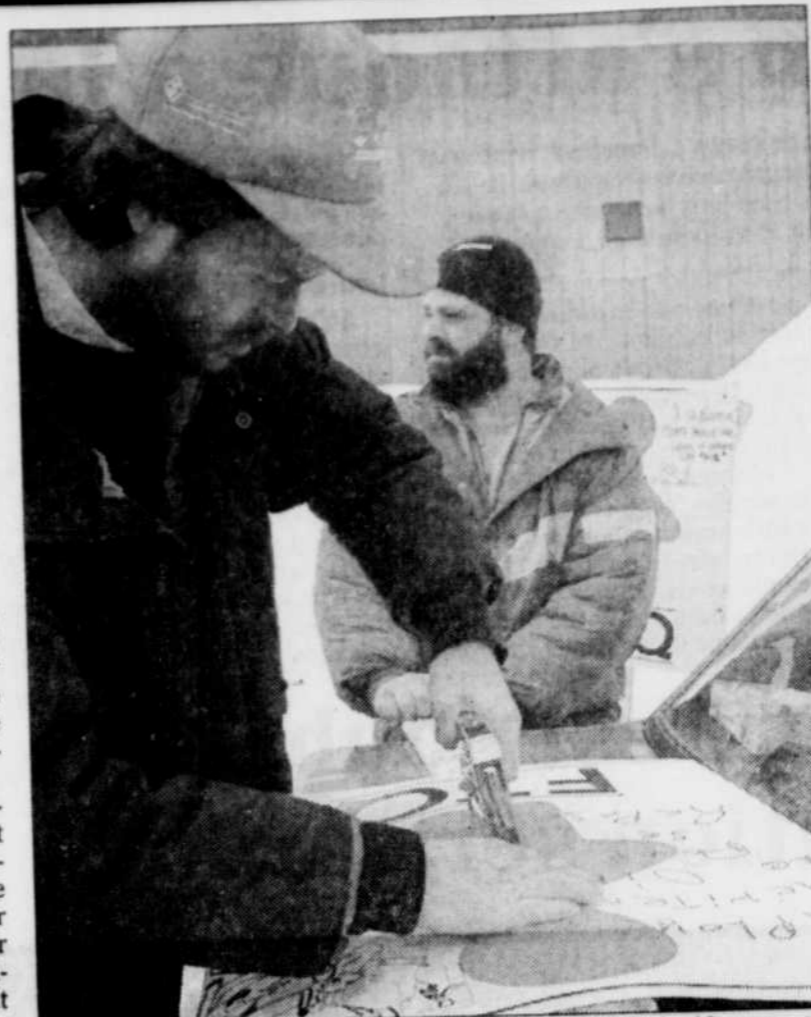
M. Dupont estime en fait qu'il se fait livrer une concurrence déloyale de la part des compagnies de taxi, puisque celles-ci sont les seules à être exemptées de frais spéciaux. Autobus nolisés, autobus aéroportuaires et limousines, tous doivent acquitter un droit spécial à l'aéroport international Jean-Lesage.

Et, précise-t-il, le coût des permis pour ces autobus aéroportuaires est « beaucoup plus élevé que les 600 \$ imposés aux taxis ».

« Quant à moi, de toute façon, c'est excellent que la direction de l'aéroport se prenne en main et s'assure ainsi de rentabiliser ses installations. Ça fait plusieurs années que les chauffeurs de taxi ont des cadeaux, eh bien, c'est à leur tour de passer à la caisse. »

Et s'ils choisissent de ne pas prendre le permis, M. Dupont entend bien assurer le service pour les voyageurs ayant besoin d'une liaison avec le centre-ville. « Ce n'est peut-être pas aussi personnalisé, mais le service est excellent. »

Pour pouvoir être présent régulièrement, M. Dupont convie qu'il devra obtenir des modifications à son permis du ministère québécois des Transports. Pour l'instant, les minibus font leur apparition sur un horaire très limité l'hiver, et un peu plus souvent durant la période estivale.



Les 650 employés de chez Culinar, en grève depuis le 12 mars, ont accepté à 69% les offres patronales. La production de gâteaux Vachon a d'ailleurs repris dès hier après-midi.

## Le retour des p'tits gâteaux Vachon

SAINTE-MARIE — Le conflit qui perturbait la pâtisserie Vachon à Sainte-Marie est réglé. Réunis en assemblée générale hier, les employés ont accepté les offres patronales à 69%.

par LUCE DALLAIRE  
collaboration spéciale

Avec la nouvelle convention, les mécaniciens embauchés après janvier 91 devront travailler un dimanche sur deux; ce qui touche une douzaine d'employés. Toutefois, la chaîne de production à la garantie qu'elle ne sera pas affectée par cet horaire. En contrepartie, les congés fériés ont été maintenus.

Le statu quo obtenu sur les congés a rallié la majorité des travailleurs, avoue le représentant syndical, Gilles Lehoux.

Si la partie patronale a retiré sa demande de négociation continue, c'est que, estime le président de Culinar, Gaëtan Lussier, l'approche d'un nouveau partenariat mérite que l'on s'y prépare en améliorant les relations avec les employés.

Au chapitre des salaires, les 650 travailleurs ont accepté un gel pour 1994 et un montant forfaitaire de 250 \$. L'augmentation pour chacune des trois prochaines années est de 25 c; le salaire horaire moyen actuel est de 14,74 \$.

Dès 16h30, hier, la production a repris sur une base de travail volontaire chez Vachon. L'approvisionnement complet, permettant d'offrir l'ensemble des produits Vachon sur les tablettes des 20000 clients de la compagnie, reprendra normalement en début de semaine.

# Préparez votre nid!

Pour recevoir votre  
LC 630 à la maison!  
Pour le loisir ou le travail,  
il répondra à vos attentes!



8 Mo de mémoire vive  
Disque rigide de 250 Mo  
Moniteur couleur Plus  
CD interne en option  
Clavier étendu  
Logiciel ClansWorks inclus

**1849\$**

PLUSIEURS SPÉCIAUX EN VIGUEUR  
VENEZ NOUS VOIR!

# Click!

DIVISION DÉTAIL DE MICRO LOGIC

Concessionnaire autorisé

2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 654-0506

Offre valable jusqu'à épuisement des stocks. Prix sujets à changement sans préavis. Apple, le logo d'Apple et LC sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

### LA NEURO LINGUISTIQUE

#### La PNL vous attire?

Pour vous un 30 heures de base sur:  
2 fins/sem. (avril/mai) ou  
10 merc. soir (19 avril)  
ou 5 jeudis, 13 avril au 11 mai

Aussi:

Séance gratuite d'information  
mardi 4 avril à 19h30

Réservez à: 527-2141

Françoise Marcotte M.Ed et PNL

RÉSEAU PNL QUÉBEC  
820, rue Casot, Québec, G1S 2X9

### LIFTING PAR ACUPUNCTURE (esthétique énergétique) CONFÉRENCE



SANDRA TESTAGUZZA

Acupuncture agréée par la  
Corporation professionnelle des  
médecins du Québec (A-089-89)

Comment l'acupuncture  
entretient sa  
deuxième jeunesse  
pour mieux vivre son  
changement de vie.

L'acupuncture  
vous offre:

- Équilibre hormonal
- Meilleures tonicité et élasticité de la peau
- Traitement dynamique des rides
- Régénérescence des cellules du visage, cellulite, etc.

PRÉSENTATION ET  
DÉMONSTRATION SUR PLACE  
le mardi 21 mars 1995 à 20 h  
HÔTEL PLAZA UNIVERSEL  
3031, boul. Laurier, SAINTE-FOY  
Salle Verdi

ENTRÉE LIBRE

RÉSERVATION:  
527-6810  
Clinique d'acupuncture  
Sandra Testaguzza

Les femmes souffrant d'infections vaginales à champignons sont recherchées pour participer à une étude pharmaceutique.

Les femmes enceintes ou nourrissant leur bébé sont exclues.

Les patientes seront remboursées pour leur participation.

Pour de plus amples informations, téléphonez du lundi au vendredi au:

**1-800-342-5960**

(ouverture mardi)

### COLLECTION FEMME ENCEINTE

Daniel Boudon  
FORMES  
PARIS

26, René-Lévesque Est  
Québec

### NOUVELLE ASSOCIATION



Dr Scott MacKay



Dr Michel Boissinot

Le Dr Scott MacKay est heureux d'annoncer son association avec le Dr Michel Boissinot.

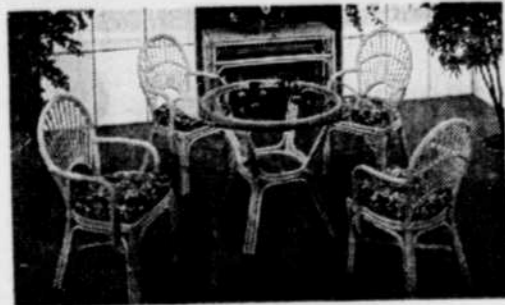
Le Dr Boissinot accueillera dorénavant sa clientèle à la clinique dentaire située au 915, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 109, à Sillery, à l'angle de la rue Belvédère.

Pour prendre rendez-vous ou pour toute autre information, composer le

**681-0649**

Nos nouveautés printanières d'une beauté et d'une qualité remarquables sont présentement en magasin.

Pour votre coin détente, en grande promotion, cet ensemble 3 pièces à **399,95 \$**.  
Causeuse, chaise, table brun antique



Ambiance empreinte d'exotisme avec cet ensemble de salle à dîner.

Chaise sans bras à partir de **799,95 \$**

Chaise avec bras à partir de **949,95 \$**



Le rotin se fait d'époque; aussi décoratifs que confortables, nos nouveaux ensembles se présentent en 4 styles et coloris différents.

Pour rehausser votre petit coin repas, cette remarquable dinette naturelle à **350,00 \$**

Excellent choix de paravents à partir de **99\$**

# LA MAISON DU ROTIN

Sélection impressionnante de meubles haut de gamme disponible en 15 couleurs

740, boul. Charest Est (Place Cartier), Québec 647-1997

# Mars c'est le mois

# Privilège

MATELAS PRIVILÈGE  
1 PLACE

**189<sup>95</sup>**  
rég.: 379<sup>95</sup>

Toutes les autres grandeurs sont également en promotion

Un sommeil de grande qualité à prix très modéré.

312 ressorts d'acier trempé qui retrouvent toujours leur forme d'origine, treillis plastifié qui empêche le rembourrage de pénétrer entre les ressorts, feutre, mousse alvéolée, tissu matelassé et supports latéraux pour éviter l'affaissement sur les côtés.

Le matelas PRIVILÈGE: 15 ans de nuits parfaites!

Sommeil cause aussi disponible

# MATELAS DAUPHIN

Charly • Charlesbourg • Québec • Lévis • Ste-Foy • Scott Junction • St-Flavien • Bic  
Avec la force du fabricant, vous en avez vraiment pour votre argent!

# Malgré la récente signature d'une convention collective d'une durée de six ans MIL Davie a encore des épreuves à traverser

**LÉVIS** — La MIL Davie a réussi difficilement à se garder la tête en dehors de l'eau cette semaine, sans plus, avec l'acceptation par les travailleurs syndiqués de concessions importantes. Il faudra cependant attendre encore plusieurs mois avant que le niveau de l'emploi ne remonte au chantier.

par **PIERRE PELCHAT**  
LE SOLEIL

Le président et chef de la direction de la MIL Davie, Guy Véronneau, était visiblement soulagé, mercredi, lors de la signature de la nouvelle convention collective des travailleurs du chantier maritime, et pour cause.

Il a fait accepter à un syndicat CSN au passé militant un contrat de travail comportant une baisse de salaire de 5% et d'autres modifications qui changeront carrément les habitudes de travail des ouvriers. Pour plusieurs, c'était mission impossible. L'an dernier, ces mêmes travailleurs avaient rejeté presque unanimement la demande de l'employeur de réduire les salaires de 15%.

La réduction des coûts de main-d'œuvre de 15% était une condition non négociable pour assurer la survie du chantier, selon le plan d'affaires de l'entreprise dont nous ne connaissons que les grandes lignes.

Le prochain défi de l'entreprise

**Le prochain défi de l'entreprise est d'assurer un bon climat de travail sur le chantier**

est d'assurer un bon climat de travail sur le chantier. D'ailleurs, c'est le message sans équivoque que le président du syndicat, Richard Gauvin, a lancé, le soir de l'acceptation de l'entente de principe dans une proportion de 54%. Ce vote serré montre que bien des travailleurs n'ont pas adhéré à la nouvelle entente. Cela pourrait avoir un impact négatif sur le climat de

travail. Des travailleurs souhaiteraient ni plus ni moins des changements dans l'état-major qui entoure le président de la MIL, comme preuve d'une réhabilitation de confiance et de partenariat. M. Véronneau a indiqué cette semaine que des «décisions», sans en dévoiler la teneur, seraient prises dans un avenir rapproché qui démontreraient la volonté de l'entreprise d'établir un meilleur climat de confiance et de partenariat. Par ailleurs, au cours des prochaines semaines, d'autres changements vont survenir avec le départ de plusieurs dizaines de travailleurs âgés de 55 ans et plus pour une pré-retraite.

**Des contrats attendus**

La survie du chantier maritime passe aussi par l'obtention de contrats transitoires de construction de navires. En janvier dernier, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Paillé, avait annoncé la décision de faire construire à la MIL un traversier géant de 75 millions\$ pour remplacer le Camille-Marcoux qui ira prendre la relève du Lucy Maud Montgomery aux îles de la Madeleine.

Il est question de débiter les travaux de rénovation du Camille-Marcoux à la MIL en septembre. À ce sujet, les négociations se poursuivent avec les Madelinots qui n'ont pas encore donné leur accord



Le président du syndicat, Richard Gauvin, semblait tout aussi soulagé que celui de MIL Davie, Guy Véronneau, lorsqu'il ont signé la nouvelle convention collective de six ans la semaine dernière.

**Vers la privatisation**

Le plan d'affaires de la MIL prévoit aussi l'arrivée d'un ou des nouveaux actionnaires dans l'entreprise. La Société générale de financement, l'unique propriétaire de la MIL, a d'ailleurs mandaté la firme Price Waterhouse pour trouver des partenaires potentiels pour le chantier.

Le ministre Paillé s'attend à recevoir un rapport à ce sujet le mois prochain. À partir de ce rapport, des négociations pourraient être entreprises auprès de partenaires.

L'arrivée ou l'ajout d'un nouvel actionnaire dans l'entreprise pourrait amener des changements dans le type de navires que projette construire la MIL Davie avec son plan d'affaires, et, par conséquent,

modifier les investissements pour moderniser l'équipement. Quand on a demandé à M. Véronneau cette semaine si le type de bateaux que pourrait construire la MIL à l'avenir «était coulé dans le béton», il a répondu par la négative.

La position du gouvernement québécois n'est pas claire sur le type de bateaux à construire à la MIL. Le ministre Jean Garon a affirmé cette semaine que la filiale de la SGF devrait davantage s'orienter dans la construction de navires rapides faits

d'aluminium et propulsés par jets, à l'exemple du catamaran géant fabriqué présentement à l'Isle-aux-Coudres pour la famille Dufour.

**L'entreprise qui a déjà compté plus de 3000 employés, n'en a plus que 200 aujourd'hui**

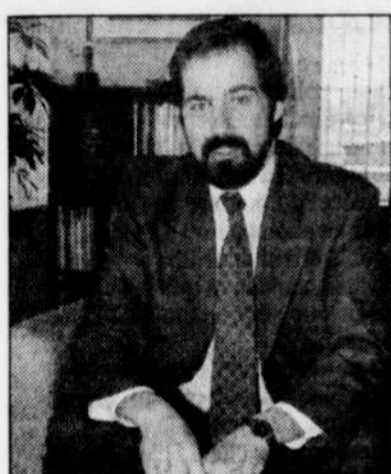
Environ 70% des gains de productivité prévus au plan d'affaires dépendent de l'achat de grues géantes et d'autres modifications au chantier. Les concessions des syndiqués ne représentent que 30% de l'amélioration de la productivité souhaitée.

Depuis quelques mois, le ministre Daniel Paillé, responsable de la SGF, a changé l'ordre de priorité des conditions au plan d'affaires du chantier de Lévis. Au lieu d'investir tout de suite 130 millions\$ — dont 100 millions\$ proviendraient de subventions fédérale et provinciale — dans la modernisation des installations, il souhaite sonder l'intérêt d'autres partenaires pour la MIL dans un premier temps. Le porte-parole du ministre, Julie Arcand, a affirmé au SOLEIL que ce changement ne modifiait en rien la volonté du gouvernement québécois d'assurer la relance de la MIL.

Cette nouvelle approche explique aussi pourquoi le ministre Paillé a diminué, pour un temps, la pression qu'il mettait sur son homologue fédéral, John Manley. Québec veut qu'Ottawa fasse sa part pour la modernisation du chantier en puisant à même les budgets prévus pour la reconversion de l'industrie militaire au civil. «Des que nous aurons complété nos devoirs, le ministre Paillé a bien l'intention de rappeler à M. Manley son engagement d'aider la MIL à partir du programme de reconversion de l'industrie militaire», a souligné M<sup>me</sup> Arcand.

Pour le moment, la MIL continue ses efforts de marketing en vue de décrocher un contrat sur le marché international, misant sur la reprise importante de la demande de navires. M. Véronneau prévoit que le chantier pourrait obtenir ce contrat d'ici la fin de l'année, ce qui pourrait forcer la main aux gouvernements fédéral et provincial pour moderniser l'entreprise.

Prochainement, l'entreprise est mieux vue par les armateurs depuis quelques mois pourrait obtenir d'autres contrats de réparations de navires.



Daniel PAILLÉ

**Que le OUI ou le NON l'emporte**

## Des lendemains difficiles, dit Jean-Claude Rivest

**OTTAWA** — Que le OUI ou le NON l'emporte, le Canada doit se préparer à des lendemains difficiles, croit le sénateur conservateur Jean-Claude Rivest. C'est ce qui se dégage d'une entrevue accordée au *Droit* par l'ancien tacticien du Parti libéral du Québec et alter ego de Robert Bourassa.

par **MURRAY MALTAIS**  
Le Droit

Nostalgique inconsolable de l'échec de Meech, davantage stratège que penseur, M. Rivest estime qu'on aurait tort d'accorder beaucoup d'importance au genre de question qui sera posée lors du référendum. Plus la campagne avancera, plus les nuances que les Québécois font sur le fédéralisme ou la souveraineté s'amenuiseront.

Mais advenant un NON au référendum, la proportion de Québécois ayant voté OUI ne disparaîtra pas le lendemain. L'incertitude politique se poursuivra. Le seul point commun unissant Jacques

Parizeau à Jean Chrétien, c'est sa tenue en 1995. «Mais qu'est-ce que ça donne de consulter la population quand on connaît le résultat d'avance?»

Selon M. Rivest, le premier ministre du Québec impose aux Québécois un exercice qu'il a monté de toutes pièces, ces derniers ne sentant nullement l'urgence de se prononcer. S'ils ont élu M. Parizeau (auquel le sénateur trouve un côté kamikaze), ils ne lui ont nullement demandé d'être consultés sur la souveraineté.

«OK, ça fait 30 ans que Jacques Parizeau se bat pour la souveraineté, mais le Québec est plus important que lui. Comment peut-on

songer à faire la souveraineté quand on n'a pas un important rapport de forces? Tout le reste du Canada s'oppose à un Québec

**La proximité du référendum empêche le PLQ d'avoir un projet constitutionnel**

**Stratégie**  
Le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, a-t-il une bonne stratégie? La question, on le sent, touche un point très sensible chez M. Rivest. Que le PLQ n'ait pas, à ce moment-ci, de projet de réforme constitutionnelle va un peu de soi, répond-il en substance.

C'est que le référendum va se tenir trop vite; le chef de l'opposition, entraîné dans la campagne référendaire, n'aurait de toute façon pas le temps d'en préparer et d'en présenter une. Mais M. Johnson aurait tort de penser que, si le NON l'emporte, il retrouvera

facilement le pouvoir. «Les Québécois, s'ils refusent la souveraineté, ne lâcheront pas le morceau pour autant. Il se peut très bien qu'ils veuillent envoyer à Québec et à Ottawa des députés nationalistes pour faire contrepoids à leur refus. Exactement comme après la défaite du OUI en 1980.»

Jean-Claude Rivest va faire campagne pour le NON. Et que l'une ou l'autre option l'emporte, il ne se montre pas d'un optimisme débordant sur notre avenir politique.

Le NON l'a emporté en 1980. Mais au lieu des changements constitutionnels pourtant promis solennellement par Pierre Trudeau, le Québec s'est fait imposer de force une constitution qu'ont dénoncée vigoureusement péquistes et libéraux. «C'est un bon argument pour le OUI», reconnaît l'interlocuteur du *Droit*.

**Pas les moyens**

Mais un NON n'aurait pas les mêmes conséquences en 1995, soutient le même homme avec conviction. Tout simplement parce que le gouvernement Chrétien ne peut plus continuer à pratiquer une politique centralisatrice comme sous Trudeau: il n'en a plus les moyens. Québec,

celles du passé avec un État-nation, une conception selon moi dépassée. «Sous cet angle, il est moins clair qu'il faut faire la souveraineté. La société québécoise se modifie. On ne détruit pas un pays parce qu'il y a des chevauchements administratifs. Les péquistes essaient de construire une souveraineté qui n'en est pas une avec le dollar, le passeport et la citoyenneté du Canada, dans un contexte de libre-échange avec les États-Unis. Ils ont la nostalgie des frustrations

qu'une fois la crise passée Ottawa recommencerait à occuper d'autorité des compétences qu'il avait laissées aux provinces parce que ses finances ne lui laissaient pas le choix.

Le sénateur se dit beaucoup plus près de Lucien Bouchard que de Jacques Parizeau. Du premier, il louera l'affabilité, ce désir sincère d'expliquer clairement les aspirations du Québec au reste du Canada. «Le chef du Bloc québécois veut être aimé et éprouve beaucoup d'estime pour les Canadiens. Mais M. Parizeau juge les Québécois meilleurs et plus intelligents qu'eux. Or, on n'édifie pas un grand projet de société avec une attitude comme celle-là.»

Et bien que Lucien Bouchard n'ait pas la même conception de la souveraineté que Jacques Parizeau, ils vont tout de même faire campagne ensemble...

Les immigrants inquiètent les Québécois. Et si ce référendum était celui de la dernière chance, ces derniers étant de moins en moins majoritaires chez eux? «Cette inquiétude-là, soutient M. Rivest, n'est pas ressentie à l'extérieur du grand Montréal. Pourtant, en termes numériques, comment faire la souveraineté sans Montréal? D'importants changements dans la structure de la population québécoise se produisent. Le futur statut constitutionnel du Québec doit se faire en fonction des réalités de l'avenir, non de

celles du passé avec un État-nation, une conception selon moi dépassée. «Sous cet angle, il est moins clair qu'il faut faire la souveraineté. La société québécoise se modifie. On ne détruit pas un pays parce qu'il y a des chevauchements administratifs. Les péquistes essaient de construire une souveraineté qui n'en est pas une avec le dollar, le passeport et la citoyenneté du Canada, dans un contexte de libre-échange avec les États-Unis. Ils ont la nostalgie des frustrations

**Un NON n'aurait pas les mêmes conséquences en 1995 que celui de 1980**



Jacques PARIZEAU

et des injustices.»

L'avenir? «Jean Chrétien fait preuve de paternalisme envers le Québec. J'ai l'impression que les Marcel Massé et Paul Martin réfléchissent à la question autrement. Autrement que certains de mes collègues libéraux du Sénat, comme les Jacques Hébert et Pierre de Bané, qui m'accusent d'être un nationaliste parce que je tiens à ce que le Québec conserve un gouvernement efficace. Mais le gouvernement élu à Ottawa soutient mieux savoir ce qui est bon pour le Québec que les Québécois eux-mêmes.»



Jean CHRÉTIEN



Jean-Claude Rivest est demeuré fidèle à la politique du «Maitres chez nous» dans un Canada uni qui valait à l'époque de Jean Lesage.

## ÉDITORIAL

## Le Mexique s'enfoncé

Le Mexique s'enfoncé dans la déché. Ce n'est pas la première fois que ce pays se relance pour ensuite simplement retomber de plus haut. Mais l'intégration croissante des économies nord-américaines interdit maintenant toute indifférence, toute complaisance envers les malheurs qui frappent ce partenaire du libre-échange.

Crise économique, crise politique, crise sociale. Un malheur n'arrive jamais seul, veut le dicton. Le Mexique, qui croyait que son admission dans le club des acteurs sérieux de l'humanité par son adhésion à l'ALENA, au GATT et à l'OCDE lui ouvrait les portes du paradis, déçoit.

Pour le social, il faut peu d'imagination pour apprécier l'impact dévastateur sur les 90 millions de Mexicains des plus récentes mesures de restrictions économiques décrétées par le président Ernesto Zedillo. Les observateurs prévoient une baisse du pouvoir d'achat de près d'un tiers de sa valeur et une coupe nette de 10% des dépenses gouvernementales.

Soumis aux exigences des institutions internationales et aux pressions américaines, le gouvernement a dû jeter du lest, notamment dans la triste affaire de la révolte des Chiapas. Cette révolte tiers-mondiste dans un pays qui se disait riche jusqu'avant Noël constitue une véritable humiliation.

Côté économique, la récession dépasse l'entendement. Le groupe Solomon Brothers émettait une opinion favorable sur les finances mexicaines une semaine à peine avant l'effondrement du peso, en décembre. Comme quoi l'aveuglement n'était pas réservé aux non-initiés.

L'aide internationale massive — car dans un monde interdépendant, un krach à Mexico ébranlerait tout autant Buenos Aires que Stockholm —, n'empêche pas la perte de 500 000 emplois en deux mois, ni la hausse instantanée du prix de l'essence de un tiers. Car le prix du redressement passe par un récession télécommandée.

À la source de la crise, bien sûr, l'incurie politique. Si le pouvoir corrompu, le pouvoir absolu corrompt absolument. Le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel) gagne toutes les élections depuis des lunes, que les Mexicains soient ou non d'accord.

La dernière année a donné l'image d'un pays en pleine dégradation. Deux assassinats politiques de haut niveau, le candidat à la présidentielle du PRI, Luis Donaldo Colosio, le secrétaire général du parti, José Francisco Ruiz Massieu, ainsi que la mort du cardinal-archevêque de Guadalajara officiellement pris pour un autre par des tireurs à la solde de narco-trafiquants, ont laissé une odeur de soufre.

Dans les deux premiers cas, il y a eu complot au plus haut niveau, impliquant même pour le deuxième le frère de l'ancien président Carlos Salinas. Pour le cardinal, la thèse du malheureux hasard tient de moins en moins. De toute manière, aucun Mexicain sain d'esprit n'y croyait.

Aucune mesure de redressement n'a jusqu'ici rassuré les marchés financiers. Une question de confiance, évidemment. Il y a trois mois, le président Salinas se vantait presque d'avoir amené son pays au XXI<sup>e</sup> siècle. De son piedestal, il brigait la présidence de la nouvelle Organisation mondiale du commerce, héritière du GATT.

Aujourd'hui, réfugié à New York, il donne des conférences confidentielles et prévoit voyager longuement. Rien n'illustre mieux la déchéance mexicaine que l'humiliation de M. Salinas. Pour remettre le pays sur pied, la classe politique doit dissocier le parti du pays et apprendre le vrai sens du mot démocratie.

RAYMOND GIROUX

## Point de vue

## Beaucoup plus que vous ne pensez

par MARIE-LUCIE PELLETIER

Future éducatrice en services de garde, je ne peux plus supporter les remarques et commentaires désobligeants à propos de la profession que j'ai choisie d'exercer. Croyant que les gens, en général, sont tout simplement mal informés, je tenterai par ces quelques lignes de vous renseigner un peu plus.

Que fait une éducatrice en garderie avec les enfants tout au long d'une journée? «Changer les couches?» «Jouer à la gardienne?» Non! Non! Non! Au long de mes trois années de formation au Campus Notre-Dame-de-Foy, mes collègues et moi avons été formées afin d'offrir à vos enfants les soins de base nécessaires à une éducation favorisant le développement global et harmonieux; de plus, nous avons la capacité de créer un environnement «à leur hauteur», répondant à leurs besoins.

Lorsque nous travaillons dans un milieu de garde, nous offrons à vos enfants des activités pédagogiques ayant des objectifs clairement définis. Nous planifions et évaluons la programmation des activités afin qu'elles soient variées et créons un environnement favorisant l'exploration, l'expérimentation, la manipulation. Nous les incitons à participer, à se développer et cela, à tous les niveaux grâce

aux jeux et moments de vie que nous leur offrons. Nous observons vos petits dans le but de découvrir leurs intérêts, leurs aptitudes et leurs besoins.

Nous stimulons et supervisons leurs apprentissages, leurs découvertes et assurons le suivi de chaque enfant afin de s'adapter à leur rythme de développement.

Nous leur offrons et leur enseignons les soins d'hygiène de base. Nous sommes également formées pour dépister et identifier les troubles affectifs, physiques, psycho-moteurs, d'expression verbale ainsi que pour offrir les premiers soins.

Notre tâche consiste aussi à accueillir les parents dans le service de garde afin qu'ils se sentent chez eux. On peut parfois aussi les assister lors de difficultés et leur référer des personnes ressources.

C'est donc à travers tous ces moments de vie en services de garde que nous donnons à vos enfants de l'amour, de la tendresse, des caresses, de l'attention, de l'affection, du respect et la sécurité dont ils ont besoin.

Et puis, j'oubliais, en plus, nous savons même changer les couches!

Mme Marie-Lucie Pelletier est de Loretteville. Elle est étudiante en troisième année en Technique d'éducation en service de garde.

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration  
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur  
JILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur  
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef  
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information  
ANDRÉ FORGUES

## La bouilloire ou la rôtissoire

On risque d'être placé devant un dilemme cornélien lors du référendum. Si on est assez «nono» pour voter NON, le premier ministre Parizeau menace d'augmenter nos impôts. Et si on vote OUI, les fédéralistes québécois demandent à Jean Chrétien de nous «faire souffrir».

Pour reprendre une image qu'affectionnait jadis M. Parizeau, la vraie question référendaire serait finalement de savoir si nous préférons être mangés rôtis ou bouillis.

Après 25 ans en politique, il est inévitable qu'on finisse par se répéter. Heureusement, la mémoire collective est une faculté qui oublie. Ce qui permet aux politiciens de recycler leurs vieux discours.

En s'entendant expliquer que le budget Martin démontrait la nécessité de «sortir du système fédéral», M. Parizeau a dû se surprendre à penser qu'il avait déjà joué dans ce film-là.

«Ottawa rompt des ententes, coupe dans des programmes devenus essentiels, décide unilatéralement de se retirer de dossiers ou d'engagements le liant à Québec, abandonne les réalisations à frais partagés afin de combler son énorme déficit, laissant au gouvernement du Québec l'odieuse de décisions arbitraires ou de lourdes notes à payer seul...»

C'était en septembre 1981. Alors ministre des Finances dans le gouvernement Lévesque, M. Parizeau venait de déclarer la guerre à son homologue fédéral, Allan MacEachen, qui projetait déjà de sabrer dans les paiements de transfert aux provinces.

On ne parlait pas de peanuts. À l'entendre, le Québec allait perdre 1 milliard \$ dès l'année suivante. À titre de comparaison, Jean Campeau évaluait à 650 millions \$ la perte que subira le Québec en 1996-97.

M. Parizeau ne qualifiait pas encore de «nonos» ceux qui ne comprenaient pas l'urgence de la souveraineté, mais tous les

Michel  
DAVID

Québécois avec «du cœur au ventre» devaient impérativement s'y rallier.

S'il manque un jour d'inspiration, je lui suggère de reprendre la déclaration qu'il avait faite devant un groupe de militants péquistes rassemblés à Saint-Jean-d'Iberville, le 21 septembre.

«C'est la pire offensive du fédéral contre le Québec depuis deux siècles (sic) et cette offensive, c'est une poignée d'hommes, tout aussi québécois que nous, qui la mène...» Oui, bon, cette fois-là nous avons survécu, mais qui sait ce que l'avenir nous réserve?

En tout cas, si les mêmes causes produisent les mêmes effets, on devrait peut-être le prendre au sérieux, quand il menace d'augmenter les impôts. Deux mois, jour pour jour, après sa déclaration de Saint-Jean, il annonçait des hausses de taxes totalisant plus de 1 milliard \$. Évidemment, il n'y avait pas de référendum à l'horizon. Ça change un peu la perspective!

D'accord, ce petit chantage à l'impôt n'est pas très édifiant. D'autant moins qu'on voit mal comment un Québec souverain verrait sa situation financière se rétablir du jour au lendemain. Mais au moins ça reste entre nous.

Ce qui devient franchement désolant, c'est de voir des Québécois suggérer plus ou moins explicitement au Canada anglais de nous affaiblir en cas de victoire du OUI. Je veux bien que le politologue Stéphane Dion mange à tous les râteliers fédéraux qu'il voudra, mais là, vraiment! Et Daniel Johnson qui ne dit rien... comme d'habitude.

Selon M. Dion, «plus ça fera mal, plus l'appui à la souveraineté baissera». C'est en effet probable. Je me demande si les travaux de «Unity operation» fédéral, dont il fait partie, incluent le calcul du nombre de Québécois qu'il faudra jeter au chômage ou à l'aide sociale avant qu'ils crient «pardon mon oncle». Je suis convaincu que le sujet intéresserait beaucoup ses étudiants de l'Université de Montréal.

C'est à se demander si son succès auprès de l'intelligentsia fédéraliste-à-tout-prix n'est pas en train de le lui faire perdre la tête. Il devrait faire attention, ses clients n'en demandent pas tant. Eux-mêmes n'oseraient jamais proférer de pareilles énormités en public. Ils vont finir par le trouver embarrassant.

Il est assez particulier de voir un universitaire québécois recommander au gouvernement fédéral d'adopter la ligne dure envers le Québec dans l'hypothèse d'une victoire du OUI, en réaction à un collègue ontarien qui propose, lui, l'ouverture immédiate de négociations.

Lors du colloque organisé à Toronto par l'institut C.D. Howe, auquel participait M. Dion, la discussion portait principalement sur la thèse exposée par Robert A. Young, professeur de sciences politiques à l'université Western Ontario, dont le livre *The Secession of Quebec and the future of Canada* a créé certains remous au Canada anglais.

M. Young est d'avis que, dans la mesure où les Québécois se seront clairement prononcés pour la souveraineté, le Canada anglais n'aura pas d'autre choix que d'accepter leur décision et négocier. Il prévoit même une conclusion rapide de ces négociations.

Il avertit toutefois que d'ici le référendum, on va systématiquement refuser d'admettre qu'il puisse y avoir quelque association que ce soit entre un Québec souverain et ce qui restera du Canada.

Alors, rôtir ou bouillir?

## Votre Opinion

## Les spécialistes du «spot zoning»

Le Rassemblement populaire propose un «spot zoning» permettant la construction de huit condominiums de luxe. Cette addition au-dessus de l'édifice Gauvreau-Beaudry dans le Vieux-Port bloquera la vue publique dans un secteur fragile, celui du patrimoine mondial.

Encore une fois, le RP piétine l'intérêt public en faisant croire au monde que c'est dans l'intérêt de tous. Le RP, avec M. L'Allier, maire de Québec et président de l'Association des maires des villes du patrimoine mondial, fait encore mieux. Il revêt toutes les étiquettes imaginables et fait voter une loi pour empêcher que Québec, joyau du patrimoine mondial, soit bombardée en cas de guerre. Pas pire pour un parti qui mine le joyau à coup de «spot zoning».

Pourtant, le zonage du secteur du Vieux-Port adopté en 1993 permet le recyclage du Gauvreau-Beaudry et la mise en marché d'une centaine de condominiums. Jamais le projet résidentiel n'a été menacé. Alors pourquoi augmenter la hauteur d'un édifice déjà trop haut? Pour que huit condos

de luxe avec vue imprenable bouchent la vue de tous.

Le RP de M. L'Allier, ex-ministre de la Culture, dira que le processus de dézonage est démocratique. Mais il faut voir comment se passent ces consultations.

Le 2 mars, lors de cette consultation pour changer le zonage, les conseillers du RP, M. André Marié et Mme Lynda Cloutier, les fonctionnaires, les gens d'affaires, promoteurs et architectes, même un comité de citoyens, louangeaient un «spot zoning» pour que huit condos de luxe bloquent la vue publique. C'est renversant.

Le RP se base sur des principes inadmissibles: confisquer la vue publique pour que des propriétaires de condos de luxe jouissent d'une vue imprenable. Voilà l'oeuvre du RP. C'est scandaleux.

Charlotte Trudel  
Québec

## Une souveraineté québéco-canadienne

Serais-je gagnant de vouloir séparer ma province de mon pays? N'est-ce pas là abandonner un large territoire pour n'en

conserver qu'un résidu?

Ce pays, le Canada, n'appartient-il pas à tous les Canadiens dont je suis et n'ai-je pas, par mes impôts, contribué à la mise en place de ses infrastructures qui, pour cause, sont aussi miennes?

Donc, me replier à l'intérieur des frontières de ma province, c'est en quelque sorte sombrer dans le défaitisme. Voilà pourquoi la seule souveraineté qui vaille d'être débattue, c'est celle du Canada, ce pays qui est nôtre.

Alors, si les gouvernants actuels de ma province ne démontrent pas de vouloir m'affranchir, eh bien! je veux leur souffler ces quelques suggestions: qu'ils m'affranchissent de cette taxe sur la gazoline qu'ils ont instituée.

Qu'ils privatisent cette Société de l'assurance automobile du Québec qu'ils ont aussi créée de toute pièce; il ne fait aucun doute à mon esprit que l'entreprise privée saurait davantage me faire participer aux surplus accumulés dans cette dernière.

Enfin, qu'ils m'affranchissent de cette taxe sur mes primes d'assurance qui fut tripotée par eux. Tripotée? «Attendez que je me rappelle...» Ah! «je me souviens»: Tricofut fut aussi leur oeuvre.

Bref, à tout prendre, je préfère un pays souverain «d'un océan à l'autre» quoique, par les temps qui courent, cette souveraineté ne soit pas ma priorité!

Claude Légaré  
Québec

## Une question claire

À la télévision ou dans le journal, je m'attarde souvent aux nouvelles référendaires.

On entend et lit beaucoup de choses qui, pour le commun de la population, ne veulent rien dire.

Afin de clarifier cette situation, je suggère un modèle de question qui serait sans ambiguïté.

A— Je veux que le Québec reste au sein de la fédération canadienne et ne se sépare pas.

B— Je veux que le Québec se sépare du Canada et devienne un pays autonome pouvant négocier ses propres ententes avec les partenaires qu'il aura choisis.

Je pense qu'une telle question aurait l'avantage d'être comprise par tous les citoyens tant québécois que canadiens.

Richard Drolet  
Laurier Station

# LES IDÉES DU JOUR

## La guerre du turbot, un western sans risque

par JEAN-LUC MIGUÉ

M. Migué est professeur d'économie à l'ENAP.

L'appel aux armes auquel nous convie le gouvernement fédéral dans l'affaire du turbot de l'Atlantique tient du plus pur western. Les « bons » Canadiens regroupés par leur indignation collective sous l'égide de leur gouvernement national, face aux « méchants » étrangers destructeurs des ressources de l'humanité. Cette vision idyllique est une supercherie. L'épisode illustre plutôt de façon vivante la logique politico-bureaucratique à l'origine de la dissipation des ressources halieutiques. Il arrive cependant qu'un bien émane d'un mal.

### Position suspecte du Canada

Si, comme c'est le cas dans la guerre du poisson, les acteurs ainsi politisés sont des étrangers dépourvus de valeurs électorales, alors l'instinct politique peut se déchaîner sans réserve. Le transfert de richesses s'opère alors de méchants étrangers sans poids politique en faveur de vertueux pêcheurs nationaux dotés d'un poids politique prépondérant.

**Pour le politicien national, c'est la victoire à coup sûr**

Pour le politicien national, c'est la victoire à coup sûr. Il faut vraisemblablement remonter à octobre 1970 pour retrouver une telle ferveur nationaliste à l'endroit de l'incarnateur de la volonté collective. Même les héros de « l'autre volonté collective », qui associent habituellement le pouvoir central à l'incarnation du mal, se voient contraints de payer le tribut au coup de force canadien.

### Politisation et dégradation de l'environnement

La logique de la politisation de

la pêche est bien connue des économistes. Ce n'est pas en favorisant l'usage optimal de la ressource halieutique que les gouvernements se gagnent l'appui politique. C'est plutôt en se servant du poisson pour redistribuer la richesse de la masse en faveur de coalitions stratégiques.

En concentrant des bénéfices substantiels dans des coalitions actives et éveillées de pêcheurs par ses subventions et ses réglementations, aux dépens de la masse à travers laquelle il en dilue le fardeau, le gouvernement qui sait bâtir son capital politique s'attire plus d'appui auprès des gagnants qu'il n'en perd auprès des perdants.

Si, comme c'est le cas dans la guerre du poisson, les acteurs ainsi politisés sont des étrangers dépourvus de valeurs électorales, alors l'instinct politique peut se déchaîner sans réserve. Le transfert de richesses s'opère alors de méchants étrangers sans poids politique en faveur de vertueux pêcheurs nationaux dotés d'un poids politique prépondérant.

Pour le politicien national, c'est la victoire à coup sûr. Il faut vraisemblablement remonter à octobre 1970 pour retrouver une telle ferveur nationaliste à l'endroit de l'incarnateur de la volonté collective. Même les héros de « l'autre volonté collective », qui associent habituellement le pouvoir central à l'incarnation du mal, se voient contraints de payer le tribut au coup de force canadien.

Depuis au moins un demi-siècle, la théorie économique enseigne la doctrine de la « tragédie des communes ». Les ressources naturelles qui ne font pas l'objet de propriété privée et qui sont abandonnées à l'arbitraire de l'allocation publique se dissipent et leur richesse se perd.

Supposez un moment que les terres agricoles soient retirées à leur propriétaires actuels et aban-

données au pillage collectif. C'est pourtant ce régime qui régit l'air, l'eau et l'espace pour la disposition des déchets. Personne n'a intérêt à faire un usage optimal de ces ressources. La tradition juridique canadienne et internationale en matière de ressources environnementales repose sur le principe de la propriété commune. Les lois de la mer et les accords internationaux sont fondés sur le principe dévastateur que les ressources de l'océan sont une richesse commune à laquelle tout le monde a droit. C'est donc le pillage qui régit l'exploitation de cette richesse. Bilan global: fiasco complet.

Le dossier du gouvernement canadien et des provinces comme gardiens de la ressource halieutique sur les côtes et à l'intérieur n'est guère plus reluisant. La politisation de l'environnement par la gratuité à l'intérieur des frontières a mené aussi au gaspillage et pas seulement du poisson: octrois scandaleux de subventions aux groupes d'intérêts d'industries clés, de l'agriculture, de la forêt, de l'énergie, des égouts domestiques et des technologies malpropres et coûteuses; nationalisation de l'industrie des déchets; priorité sans fondement accordée au recyclage sur l'enfouissement et l'incinération; encombrement des rues urbaines et des routes par la gratuité, et en général, suppression systématique des droits de propriété sur les cours d'eau, sur l'air et sur le sol, recette infaillible pour la destruction des ressources environnementales, des espèces menacées en particulier.

À l'échelle du globe, le dernier sommet de Rio a clairement montré que la politisation de l'environnement par le command and control n'est qu'un prétexte à une vaste entreprise redistributionniste. Son inspiration lui vient d'abord du principal souci de ceux qui s'instituent « gardiens de l'environnement »: celui d'opérer un gigantesque transfert de richesses des contribuables occidentaux au profit des détenteurs du pouvoir et des privilégiés des régimes en place dans le tiers monde.

**Les écologistes font montre d'une attitude impardonnable**

Si elle reste impardonnable, leur attitude se comprend. L'allocation de la ressource halieutique, territoriale ou pas, est régie par le seul mécanisme que les écologistes reconnaissent. Dans leur perspective, le poisson est une richesse commune, propriété de l'Etat national ou supranational, et gérée par l'appareil politico-bureaucratique, qui, par l'effet d'un miracle sans précédent, s'emploiera à en faire l'exploitation optimale. La substitution du mécanisme des prix à ce maquignonnage est taboue. Le langage de la coercition et de la force est le seul qu'ils entendent.



Les Espagnols auront beau être 100000 à manifester chez eux, pour le politicien canadien, l'important c'est qu'ils n'ont pas droit de vote ici.

Si elle reste impardonnable, leur attitude se comprend. L'allocation de la ressource halieutique, territoriale ou pas, est régie par le seul mécanisme que les écologistes reconnaissent. Dans leur perspective, le poisson est une richesse commune, propriété de l'Etat national ou supranational, et gérée par l'appareil politico-bureaucratique, qui, par l'effet d'un miracle sans précédent, s'emploiera à en faire l'exploitation optimale. La substitution du mécanisme des prix à ce maquignonnage est taboue. Le langage de la coercition et de la force est le seul qu'ils entendent.

Si elle reste impardonnable, leur attitude se comprend. L'allocation de la ressource halieutique, territoriale ou pas, est régie par le seul mécanisme que les écologistes reconnaissent. Dans leur perspective, le poisson est une richesse commune, propriété de l'Etat national ou supranational, et gérée par l'appareil politico-bureaucratique, qui, par l'effet d'un miracle sans précédent, s'emploiera à en faire l'exploitation optimale. La substitution du mécanisme des prix à ce maquignonnage est taboue. Le langage de la coercition et de la force est le seul qu'ils entendent.

Si elle reste impardonnable, leur attitude se comprend. L'allocation de la ressource halieutique, territoriale ou pas, est régie par le seul mécanisme que les écologistes reconnaissent. Dans leur perspective, le poisson est une richesse commune, propriété de l'Etat national ou supranational, et gérée par l'appareil politico-bureaucratique, qui, par l'effet d'un miracle sans précédent, s'emploiera à en faire l'exploitation optimale. La substitution du mécanisme des prix à ce maquignonnage est taboue. Le langage de la coercition et de la force est le seul qu'ils entendent.

Si elle reste impardonnable, leur attitude se comprend. L'allocation de la ressource halieutique, territoriale ou pas, est régie par le seul mécanisme que les écologistes reconnaissent. Dans leur perspective, le poisson est une richesse commune, propriété de l'Etat national ou supranational, et gérée par l'appareil politico-bureaucratique, qui, par l'effet d'un miracle sans précédent, s'emploiera à en faire l'exploitation optimale. La substitution du mécanisme des prix à ce maquignonnage est taboue. Le langage de la coercition et de la force est le seul qu'ils entendent.

Si elle reste impardonnable, leur attitude se comprend. L'allocation de la ressource halieutique, territoriale ou pas, est régie par le seul mécanisme que les écologistes reconnaissent. Dans leur perspective, le poisson est une richesse commune, propriété de l'Etat national ou supranational, et gérée par l'appareil politico-bureaucratique, qui, par l'effet d'un miracle sans précédent, s'emploiera à en faire l'exploitation optimale. La substitution du mécanisme des prix à ce maquignonnage est taboue. Le langage de la coercition et de la force est le seul qu'ils entendent.

Si elle reste impardonnable, leur attitude se comprend. L'allocation de la ressource halieutique, territoriale ou pas, est régie par le seul mécanisme que les écologistes reconnaissent. Dans leur perspective, le poisson est une richesse commune, propriété de l'Etat national ou supranational, et gérée par l'appareil politico-bureaucratique, qui, par l'effet d'un miracle sans précédent, s'emploiera à en faire l'exploitation optimale. La substitution du mécanisme des prix à ce maquignonnage est taboue. Le langage de la coercition et de la force est le seul qu'ils entendent.

Si elle reste impardonnable, leur attitude se comprend. L'allocation de la ressource halieutique, territoriale ou pas, est régie par le seul mécanisme que les écologistes reconnaissent. Dans leur perspective, le poisson est une richesse commune, propriété de l'Etat national ou supranational, et gérée par l'appareil politico-bureaucratique, qui, par l'effet d'un miracle sans précédent, s'emploiera à en faire l'exploitation optimale. La substitution du mécanisme des prix à ce maquignonnage est taboue. Le langage de la coercition et de la force est le seul qu'ils entendent.

Si elle reste impardonnable, leur attitude se comprend. L'allocation de la ressource halieutique, territoriale ou pas, est régie par le seul mécanisme que les écologistes reconnaissent. Dans leur perspective, le poisson est une richesse commune, propriété de l'Etat national ou supranational, et gérée par l'appareil politico-bureaucratique, qui, par l'effet d'un miracle sans précédent, s'emploiera à en faire l'exploitation optimale. La substitution du mécanisme des prix à ce maquignonnage est taboue. Le langage de la coercition et de la force est le seul qu'ils entendent.

Si elle reste impardonnable, leur attitude se comprend. L'allocation de la ressource halieutique, territoriale ou pas, est régie par le seul mécanisme que les écologistes reconnaissent. Dans leur perspective, le poisson est une richesse commune, propriété de l'Etat national ou supranational, et gérée par l'appareil politico-bureaucratique, qui, par l'effet d'un miracle sans précédent, s'emploiera à en faire l'exploitation optimale. La substitution du mécanisme des prix à ce maquignonnage est taboue. Le langage de la coercition et de la force est le seul qu'ils entendent.

Si elle reste impardonnable, leur attitude se comprend. L'allocation de la ressource halieutique, territoriale ou pas, est régie par le seul mécanisme que les écologistes reconnaissent. Dans leur perspective, le poisson est une richesse commune, propriété de l'Etat national ou supranational, et gérée par l'appareil politico-bureaucratique, qui, par l'effet d'un miracle sans précédent, s'emploiera à en faire l'exploitation optimale. La substitution du mécanisme des prix à ce maquignonnage est taboue. Le langage de la coercition et de la force est le seul qu'ils entendent.

Si elle reste impardonnable, leur attitude se comprend. L'allocation de la ressource halieutique, territoriale ou pas, est régie par le seul mécanisme que les écologistes reconnaissent. Dans leur perspective, le poisson est une richesse commune, propriété de l'Etat national ou supranational, et gérée par l'appareil politico-bureaucratique, qui, par l'effet d'un miracle sans précédent, s'emploiera à en faire l'exploitation optimale. La substitution du mécanisme des prix à ce maquignonnage est taboue. Le langage de la coercition et de la force est le seul qu'ils entendent.

Si elle reste impardonnable, leur attitude se comprend. L'allocation de la ressource halieutique, territoriale ou pas, est régie par le seul mécanisme que les écologistes reconnaissent. Dans leur perspective, le poisson est une richesse commune, propriété de l'Etat national ou supranational, et gérée par l'appareil politico-bureaucratique, qui, par l'effet d'un miracle sans précédent, s'emploiera à en faire l'exploitation optimale. La substitution du mécanisme des prix à ce maquignonnage est taboue. Le langage de la coercition et de la force est le seul qu'ils entendent.

miques et valeurs écologiques. La gestion optimale du poisson repose sur son intégration au régime du marché par la propriété.

Nonobstant l'enseignement de la pensée reçue, le capitalisme est le seul principe d'organisation sociale capable de sauvegarder l'environnement. Loin d'être à l'origine de certaines dégradations du milieu, c'est plutôt lorsqu'on lui donne libre cours que l'environnement s'améliore et c'est pour l'avoir banni que l'on fait face aujourd'hui à l'épuisement du turbot, du saumon et de la morue, entre autres.

Il faut reconnaître que c'est l'absence pratique de droit qui préside aujourd'hui à l'allocation des ressources marines. Dans l'impossibilité de concevoir un régime supranational de droits de propriété, le bon côté du geste canadien réside dans l'avènement plausible d'un droit de la mer.

Le réalisme impose de reconnaître, en dépit des piètres accomplissements du Canada en cette matière, que l'extension d'un droit de propriété sur les océans passe par les autorités nationales.

Pour l'instant, une solution de moindre mal s'amorce lentement, à l'instigation d'initiatives prises dans le passé par quelques pays, dont l'Islande et la Nouvelle-Zélande. Il s'agit de l'assignation de quotas de pêche individuels, plutôt que globaux, et transférables ou échangeables entre individus ou entreprises. Ce sont alors des propriétaires privés qui détiennent des droits permanents de pêche sur une portion de la ressource halieutique contenue dans un territoire.

La valeur des quotas fluctue selon l'évolution des prix du poisson ou du volume de prises permis. Grâce à la propriété privée des quotas, la course au dernier poisson est supprimée et l'allocation de la ressource devient soumise au souci d'en optimiser l'usage. La formule amorce en même temps le difficile processus d'expulsion des pouvoirs publics de l'industrie, pour le plus grand bien des poissons et des pêcheurs.

# Bouclair

**LA POLITIQUE DES PLUS BAS PRIX GARANTIS**

Nous sommes si convaincus que **NOS PRIX SONT LES PLUS BAS** que si vous trouvez un article identique à moindre prix, nous battons ce prix de 5%!

\* Certaines conditions s'appliquent

**GRATUIT SERVICE DE DÉCORATION à domicile**

**SANS OBLIGATION!**

**(418) 661-0909**

## BOLDE DE DÉCORATION PRINTANIÈRE!

IMPRIMÉS DE POLY-COTONS



BUTERICK #3395 TRILLIUM

230cm - 115cm - 137cm  
Idéal pour valence, couvre-duvet...  
cour. jusqu'à 19.99m

À PARTIR DE \$5<sup>99</sup><sub>m</sub>

LE MEILLEUR CHOIX EN VILLE



NOUVEAUTÉS PRINTANIÈRES

137cm. Tapisserie, cuirette, jacquard, velours imprimés (flock)  
cour. jusqu'à 29.99m

À PARTIR DE \$3<sup>99</sup><sub>m</sub>

\* Les imprimés illustrés peuvent varier de ceux en magasins.

CHOISISSEZ PARMIS PLUS DE 170 000 M DE COTONS DÉCORATIFS



COTONS VOGUE

137cm. 100% coton  
cour. jusqu'à 26.99m

À PARTIR DE \$4<sup>99</sup><sub>m</sub>

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR VOUS SERVIR!

<b>STE-FOY</b> PLACE LAURIER Mail Nord 990, De Bourgogne	<b>QUÉBEC</b> Les Galeries de la Capitale	<b>VANIER</b> 365, Soumande	<b>LÉVIS</b> 95, Route Kennedy	<b>BEAUPORT</b> 3315, rue du Carrefour	<b>NEUFCHÂTEL</b> 4100, boul. de l'Auvergne
<b>ST-ROMUALD</b> 990, De La Concorde	<b>CHICOUTIMI</b> 326, boul. Des Saguenéens	<b>JONQUIÈRE</b> 3477, boul. St-François	<b>RIMOUSKI</b> 36, Montée Industrielle	<b>RIVIÈRE-DU-LOUP</b> 276, Hôtel de Ville	<b>SHERBROOKE</b> 3300, Portland
<b>DRUMMONDVILLE</b> 400, boul. St-Joseph	<b>SHAWINIGAN</b> 3493, boul. Royale	<b>VICTORIAPOLIS-ARTHABASKA</b> 1111, boul. Jutras Est	<b>TROIS-RIVIÈRES</b> 3550, boul. des Forges	HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi de 9h à 17h et le dimanche de 12h à 17h.	

# L'armée dynamite la masse de neige à Blanc-Sablou

**LOURDES-DE-BLANC-SABLON** - Les artificiers de l'armée canadienne et de la SQ devaient amorcer ce matin, leur travaux de dynamitage sur le mont Bonenfant à Blanc-Sablou, une semaine après qu'une avalanche eut complètement détruit une résidence du secteur, tuant deux de ses occupants, Anthony Lavallée et son fils James.

par **NICOLAS VIGNEAULT**  
collaboration spéciale

Les militaires tenteront de libérer le mont Bonenfant des 2000 m<sup>3</sup> de neige qui le recouvre et qui menacent de s'abattre sur les 24 résidences évacuées le 10 mars.

Au terme de plusieurs expériences menées dans des secteurs inhabités plus tôt cette semaine, les autorités croient que les risques pour les demeures situées au pied

du massif sont minimes. « La neige est tellement compacte qu'elle partira en un bloc qui ne devrait pas rouler », explique sur les lieux le capitaine Mario Couture.

L'officier ajoute que des remparts seront tout même placés au bas de la montagne pour protéger les maisons les plus vulnérables.

L'équipe du 5e Régiment de génie de combat a placé plusieurs livres d'explosifs de type C-4 sur le flanc de la montagne au cours de la journée d'hier. La première détonation devait être entendue vers 6 h.

Selon le capitaine Couture, cette intervention était nécessaire afin d'éviter tout risque d'avalanches ultérieurement. « Ça va commencer à fondre et c'est à ce moment que d'autres avalanches pourraient survenir », poursuit-il.

Pour le moment, les autorités ne

peuvent préciser quand les familles évacuées pourront réintégrer leur demeure. « Ils pourront retourner chez eux une fois le périmètre devenu sécuritaire », se contente d'affirmer le porte-parole des Forces armées. Les militaires prévoient cependant qu'il faudra environ cinq jours de travail pour venir à bout de la masse de neige sur le mont Bonenfant.

La circulation a finalement pu reprendre, hier, sur la route 138 entre Blanc-Sablou et Vieux-Fort, les équipes de déneigement ayant mis une semaine à dégager le seul chemin qui relie plusieurs villages de la Basse Côte-Nord. « Naturellement à certains endroits c'est sur une seule voie », note Jean-Pierre Dallaire, responsable des communications pour la Sécurité civile.

Ce dernier a également tenu à souligner le travail des dirigeants du Centre de la Basse Côte-Nord qui ont mis de nombreuses ressources humaines et matérielles à la disposition de la Sécurité civile. « Leur intervention au niveau psychosocial a fait que les gens n'ont pas déversé leurs frustrations sur nous », dit M. Dallaire.



### Victime de la foudre

Irwin MacMillan, de Cardinal, en Ontario, inspecte les dommages causés à sa maison par la foudre, jeudi. L'éclair a notamment causé ce trou dans le mur et détruit un appareil stéréo et deux téléviseurs. Heureusement pour le couple MacMillan, qui était là quand la foudre s'est abattue, il n'y a pas eu d'incendie.

# Une partie du toit de l'aréna de Port-Daniel s'effondre

**PORT-DANIEL** — Le toit de l'aréna de Port-Daniel s'est écroulé sur une longueur d'environ 20 mètres aux petites heures hier. L'accumulation de neige a sans doute provoqué l'effondrement.

par **GILLES GAGNÉ**  
collaboration spéciale

La chute partielle du toit aurait beaucoup plus grave si elle était survenue quelques heures plus tôt ou plus tard, pendant une joute de hockey.

« C'est sûrement réparable, mais ça va coûter cher. On peut avancer le chiffre de 100 000 \$ », a indiqué l'administrateur de l'aréna, Léonard Briand.

Cent mille dollars, c'est autant que le budget annuel de la Corporation de l'aréna de Port-Daniel, qui « est financée à 90 % par des bingos qui se déroulent dans une grande salle de la même bâtisse », ajoute M. Briand. Cette salle n'a heureusement pas été touchée et des personnes s'affairaient à enlever le reste de la neige accumulée sur le toit hier, de façon à éviter tout autre effondrement.

La corporation tentera d'obtenir de l'aide pour la reconstruction du toit de l'aréna, un bâtiment vieux de 20 ans. Les dirigeants de l'organisme feront le point la semaine prochaine en assemblée. Ils souhaitent obtenir un dédommagement d'une compagnie d'as-

### En Bref

#### ■ Évadé condamné

**QUÉBEC** - L'un des deux individus qui s'étaient évadés du Centre de détention de Québec, en septembre, a été condamné à 28 mois de pénitencier. Les policiers de Lévis avaient repris Alain Lamarre en janvier. L'individu de 33 ans avait alors résisté fortement à son arrestation.

#### ■ Le voleur à la hache

**QUÉBEC** - L'individu sur lequel les policiers de Québec avaient ouvert le feu, le mois dernier, a été condamné à 42 mois de pénitencier. Agé de 25 ans, Dany Bouffard venait presque de sortir de prison lorsqu'il a été pris sur le fait en train de s'introduire par effraction dans un immeuble, armé d'une hache.

#### ■ Libéré de l'accusation

**QUÉBEC** - L'autre homme du quartier Saint-Jean-Baptiste, à Québec, qui avait été accusé d'avoir menacé une femme au cours d'une beuverie de quatre jours, en novembre, a également été libéré de toute accusation au stade de son enquête préliminaire. Dès l'enquête sur cautionnement, la femme avait disculpé tant Philippe Langevin, âgé de 45 ans, que son présumé complice, assurant que les seules menaces faites à son endroit étaient venues de... la police.

#### ■ Un complice des Hell's

**QUÉBEC** - Un des individus arrêtés lors de la série de perquisitions ayant mené au démantèlement de l'une des 15 branches de la section des Hell's Angels dans la région de Québec, en novembre dernier, a été condamné à deux ans moins un jour de prison. Il s'agit de Raymond Lefebvre, âgé de 29 ans, de Québec, qui a reconnu avoir mis le feu au cabaret Le Folichon. Sept autres personnes avaient été appréhendées lors de ce coup de filet de la Sûreté du Québec.

## L'EUROPE, OFFRE EXCLUSIVE DE LAURIER DU VALLON

Aucun comptant,  
aucun paiement  
aucun intérêt,

COMMENCEZ À PAYER

# LE 12 SEPTEMBRE 95\*

sur tous les VOYAGES Vacances Air Transat

### NICE / CANNES 7 nuits / 8 jours

départ du 23 mai au 31 mai  
départ du 30 mai au 7 juin  
avion aller-retour Québec - Nice - Québec  
NICE : 4 NUITS  
Hôtel : Résidence Les Ulys : studio (vue colline), très bien situé sur la Promenade des Anglais face à la Méditerranée.

CANNES : 3 NUITS  
Hôtel : L'Horset Savoy \*\*\*\*\* : forfait douceur incluant :  
— 3 nuits à l'hôtel  
— petits déjeuners (buffet)  
— 2 repas à la carte au restaurant La Rosearia (boissons en sus)  
— Excursion à Monaco ou à Saint-Paul-de-Vence pour une journée  
— 1 "Tea Time" au salon "thé RHOR"

Location de voiture : 7 jours, modèle Opel Corsa ou l'équivalent, kilométrage illimité

**1 459\$**

### PARIS / LONDRES 9 nuits / 10 jours

départ du 12 mai au 22 mai

AVION : aller-retour QUÉBEC / PARIS PARIS / QUÉBEC

PARIS : 7 nuits / 8 jours  
Hôtel : LE ROUBAIX  
Petits déjeuners continentaux inclus

SPECTACLE AU LIDO : incluant 1/2 bouteille de champagne

LONDRES : Hôtel YORK - 2 nuits, 3 jours  
Petits déjeuners continentaux inclus  
Transport PARIS - LONDRES / LONDRES - PARIS à bord du EUROSTAR (L'EURO-TUNNEL)

En sus : SPECTACLE "MISS SAIGON" à LONDRES  
Billet : 97 \$

**1 390\$**

### PARIS 22 au 29 avril 7 jours, 6 nuits

AVION : QUÉBEC - PARIS / PARIS - QUÉBEC

HÔTEL : LA PERDRIX ROUGE \*\* (19e arrondissement) petits déjeuners continentaux inclus

PARIS VISITE : passeport donnant accès au transport de Paris : autobus, métro et train de banlieue (2 jours)

VISITE GUIDÉE du Château de Versailles (durée 3 h 30)  
TOURS D'AUTOBUS pour les nuits de Paris  
TOURS DE VILLE de Paris (durée 2 h 30)

En sus : SPECTACLE AU LIDO  
Billet : 122 \$ incluant 1/2 bouteille de champagne  
Billet : 182 \$ incluant souper-spectacle menu panaché + 1/2 bouteille de champagne

**995\$**

### NICE 16 jours / 15 nuits

du 6 au 22 juin : avion Québec - Nice - Québec  
Voiture modèle Renault Twingo, 3 portes, 5 vitesses

En sus : choix d'hôtels disponible selon votre itinéraire voyage

**899\$**

### NICE 8 jours / 7 nuits

du 23 au 31 mai : avion Québec - Nice - Québec

Hôtel du groupe Flatotel-Biovimer (centre européen de thalasso-thérapie Biovimer : initiation à la thalasso-thérapie : Biovimer (Côte d'Azur) le plus grand centre européen de thalasso-thérapie, situé sur la Côte d'Azur entre Nice et Cannes. 7 nuits en studio vue sur mer, 2 repas par jour, 3 jours de thalasso-thérapie ou 6 soins de mise en beauté

**1 599\$**

### VOLS SEULEMENT

QUÉBEC - PARIS - QUÉBEC  
départ 22 avril / retours : 29 avril, 6-13 mai  
départ du 12 au 22 mai  
départ du 12 mai au 3 juin  
départ du 21 mai au 3 juin  
départ du 21 mai / retours : 5-12 juin  
du 16 au 24 juin  
du 16 juin au 1er juillet  
du 30 juin au 8 juillet  
du 30 juin au 15 juillet

QUÉBEC - NICE - QUÉBEC  
départs 23-30 mai / retours : 31 mai, 7-14 juin  
départs 30 mai, 6 juin / retours : 22-29 juin  
du 21 juin au 29 juin  
du 19 juillet au 3 août

QUÉBEC - PARIS / NICE - QUÉBEC  
départ 21 mai / retours : 31 mai, 7-14 juin  
départ 16 juin / retour 29 juin

QUÉBEC - NICE / PARIS - QUÉBEC  
du 23 mai au 3 juin  
du 6 juin au 24 juin

594\$  
554\$  
524\$  
514\$  
504\$  
594\$  
654\$  
724\$  
704\$  
574\$  
554\$  
594\$  
744\$  
524\$  
594\$  
564\$  
554\$

PRIX VALIDE SI RÉSERVÉ AVANT LE 31 MARS 95 (sur portion aérienne), prix par personne en base doublé.  
PRIX INCLUANT TOUTES LES TAXES. Prix par personne basés sur l'occupation double (forfaits). Prix sujets à changements sans préavis. Espaces limités à ces tarifs. Les conditions générales de la brochure 1994-95 de VACANCES AIR TRANSAT VACANCES AIR TRANSAT est membre de TRANSAT A.T. VACANCES AIR TRANSAT est détenteur d'un permis du Québec.

# Les Voyages Vacances air transat Laurier Du Vallon

**SAINTE-FOY**  
2700 Place Laurier  
Porte #13 (Hochelaga)  
Tél.: 659-1330

Lun. au mer.: 08h00 à 17h30  
Jeu. et ven.: 08h00 à 21h00  
Samedi: 09h30 à 16h30  
Dimanche: OUVERT 10h00 à 16h00

**LÉVIS**  
5790 boul. Étienne-Dallaire  
Complexe Maurice Tanguay  
Tél.: 838-1882

Lun. au mer.: 09h00 à 17h00  
Jeu. et ven.: 09h00 à 21h00  
Samedi: 09h30 à 16h30  
Dimanche: Fermé

**SIÈGE SOCIAL** Les Voyages Laurier Du Vallon est détenteur d'un permis du Québec  
3075, Ch. des Quatre-Bourgeois  
Sainte-Foy  
Tél.: 653-1882  
Lundi au vendredi: 09h00 à 17h00